LA LIBERTÉ

50¢

Volume 73 No 40 Saint-Boniface, du 16 janvier au 22 janvier 1987

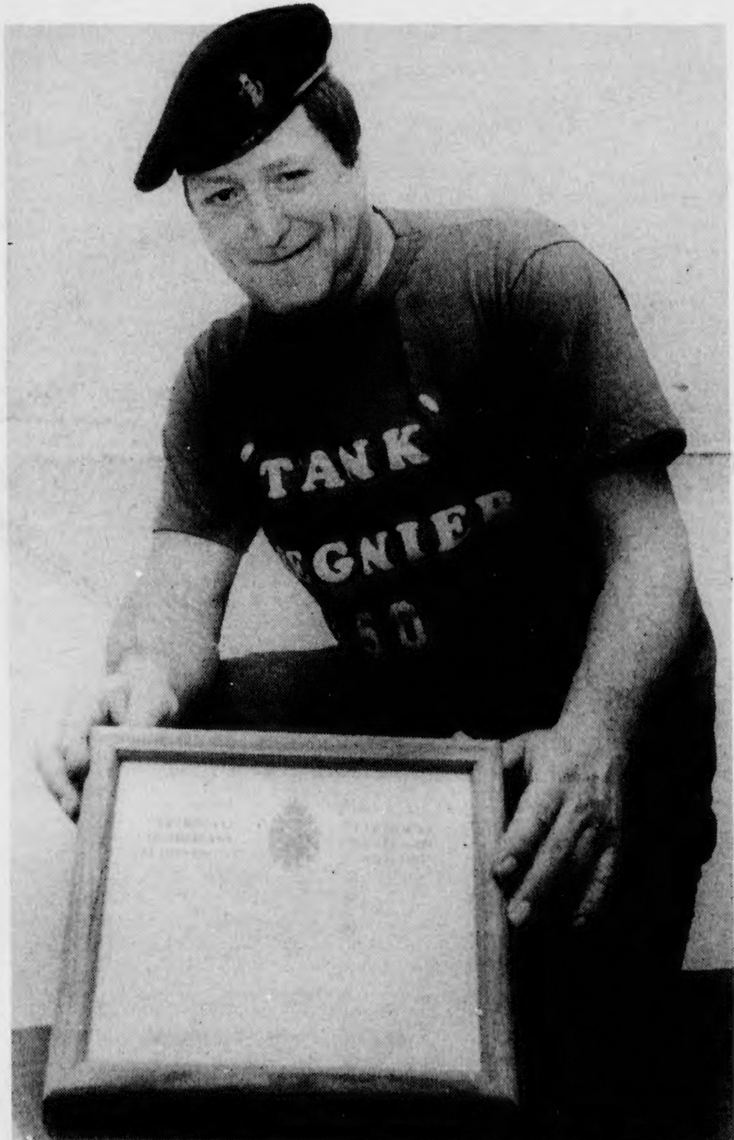
À votre service:
Philippe W. Lavack (gérant)
Denis Marcoux Yvon Tétreault
SALON MORTUAIRE
Desjardins
357, RUE DES MEURONS Tél.: 233-4949

AUTOPAC
ASSURANCES
D'ESCHAMBAULT
136, BOULEVARD PROVENCHER
GILBERT D'ESCHAMBAULT
Tél.: 237-4816

l'événement

Pour le Festival, c'est une question de bottom line

Voir page 5



Louis Régnier a de très bonnes raisons de sourire. Non seulement il vient de réussir le coup de sa vie, mais tout le monde en verra la preuve à la télé. *Daniel Tougas* donne toutes les explications en page 9.

Les Francos rencontrent Judy Wasylycia-Leis

Parlons culture, Madame!

Les francophones voulaient savoir ce que le ministère de la culture du patrimoine et des loisirs pouvait leur offrir. Voeux exaucés dès cette fin de semaine.

Pour la communauté, il s'agit d'une première. Baptisée Franco-Forum, cette conférence permettra aussi aux participant(e)s de discuter avec la ministre Judy Wasylycia-Leis des «préoccupations et des objectifs que partagent le ministère et la communauté».

On s'attend donc à plus qu'un exercice en relations publiques.

Les inscriptions pour Franco-Forum seront acceptées jusqu'à vendredi 16 dans la soirée. Près de 140 personnes ont déjà payé 40$ pour participer aux activités de la fin de semaine. La moitié des gens viennent des régions rurales.

Si l'on ajoute à cette liste les animateurs et autres responsables, quelque 200 personnes se retrouveront à l'hôtel Fort Garry, note Paulette Desaulniers, agente de ressources culturelles.

En plus de s'informer, les participant(e)s auront donc aussi l'occasion de s'interroger sur leurs besoins dans les domaines de la culture, du patrimoine et des loisirs, pour les cinq prochaines années. Une discussion d'une heure et demie est prévue avec la ministre. «Il y aura de la place pour un dialogue», souligne Paulette Desaulniers, qui travaille pour le ministère depuis quatre ans.

La présentation des programmes et des services en français du ministère de la culture, du patrimoine et des loisirs sera donnée par des hauts fonctionnaires.

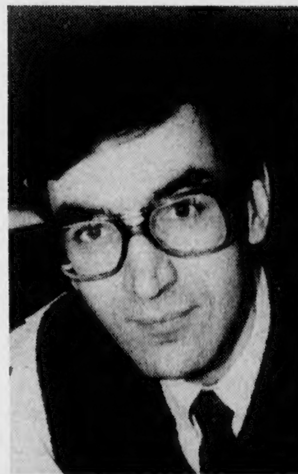
La conférence comprendra des kiosques et des panneaux d'information organisés par près de 20 organismes dont les services peuvent être utiles à la communauté franco-manitobaine.

La plupart de la conférence se déroulera en français. Certaines parties seront données en anglais. La traduction simultanée sera offerte.

Bernard BOCQUEL

Lucien Chaput directeur adjoint

Presse-Ouest Ltée, le conseil d'administration de La Liberté, vient de nommer Lucien Chaput au poste de directeur adjoint.



Le natif de Sainte-Anne-des-Chênes est entré au journal voilà deux ans en qualité de journaliste.

En plus de ses fonctions de journaliste et de chroniqueur, Lucien Chaput assumera des responsabilités administratives.

LE CLUB LAVERENDRYE

Venez danser
au Club LaVérendrye
Cette semaine avec

• CLUB PRIVÉ
• Carte de membre requise

D Combination



La semaine prochaine avec
«Al Miller»
les 22, 23 et 24 janvier

Bingo lundi, mercredi,
jeudi et vendredi
2 tables de billard pour votre plaisir.

614, rue Des Meurons,
Saint-Boniface
Téléphone 233-8997

GARDEZ CE QUE VOUS GAGNEZ

Votre argent est dur à gagner. Et il peut être frustrant de constater combien l'impôt en prend à cheque paye.

Il existe cependant des moyens légaux de garder pour vous une plus grande partie de ce que vous gagnez et déconomiser pour l'avenir.

Je peux vous indiquer comment faire. Appelez-moi aujourd'hui même.

BUREAU
943-6828


DONALD COURCELLES
1-882-2418
(Ste-Agathe)


MARIO COLLETTE
257-0972


CLAUDE PAQUIN
269-5245

IG Le Groupe Investors
NOTRE EXPÉRIENCE A VOTRE PROFIT

Le Vieux Saint-Boniface va-t-il bien vieillir?

Difficile de dire quel air aura le Vieux Saint-Boniface en 1992. Même si, après le 24 janvier, la date prévue pour un sommet traitant du logement et du développement communautaire, on devrait avoir une meilleure idée de ce que sera l'un des plus anciens quartiers de la région winnipégoise.

Du moins si les participants au sommet organisé par l'Association des résidants du Vieux Saint-Boniface se mettent d'accord sur certains points.

Pourquoi l'Association a-t-elle jugé nécessaire d'organiser cette journée de discussion et de concertation? Lucien Loiselle, le président de l'Association, répond: «On voyait qu'il y avait une multiplicité de projets, de groupes et d'associations dans le Vieux Saint-Boniface. Un exercice de concertation et de diffusion d'informations s'imposait.»

D'après le document de discussion «De nouvelles directions pour le Vieux Saint-Boniface» préparé pour l'Association des résidants, le sommet se propose d'atteindre quatre objectifs:

- *Déterminer les préoccupations de la communauté concernant le logement;*
- *Établir des lignes de communication entre les groupes de pression et les individus ou groupes intéressés au développement;*
- *Discuter des choix et des priorités pour le développement futur;*
- *Établir un processus qui assurerait une planification coordonnée.*

Des quatre objectifs, les deux derniers retiendront sans doute le plus l'attention. Déjà depuis les six derniers mois, il y a eu



Lucien Chaput

plusieurs projets de développements proposés pour le Vieux Saint-Boniface.(*)

Comme le projet de Tyronne Enterprises, par exemple, qui propose de construire 78 condominiums de luxe au nord de la voie ferrée. Un projet auquel l'Association des résidants s'oppose.

La clientèle est bien là

«Si tu regardes dans les alentours, explique Lucien Loiselle, tu te rends compte que le projet de Tyronne Enterprises comprend seulement 10 acres dans le quartier. Il n'y a pas de plans pour le terrain entre l'avenue Taché et la Rouge.»

«Au nord de la rue Youville, entre la rue Bertrand et la place Cabana, on sait que Logement Manitoba (*MMRC*) a un projet, mais pas le financement. Pour l'ancien site de Supercrete, le zonage n'a pas encore été approuvé.»

«Il y a encore la place pour décider de la teneur, de la qualité des projets de développements. Le tout va se dérouler d'ici quelques années. De là l'importance d'arriver à un consensus entre les divers intervenants et le genre de développement qu'on veut».

Car il n'y a pas lieu de s'y tromper. C'est au niveau du zonage que se dessinera l'avenir du Vieux Saint-Boniface. «La dynamique, résume le président de l'Association, se situe d'abord au niveau de l'utilisation du terrain, du zonage. De là découle la densité de population permise, et par la suite, le genre de population.»

Et ce ne sera pas n'importe quel genre de logement qui pourra conserver ou renforcer ce qui donne le cachet particulier à Saint-Boniface: l'aspect francophone.

«Pour les nouvelles maisons, la clientèle est là, affirme Léo Prince, président de la Nouvelle économie urbaine francophone (*NEUF*), un consortium qui assure la liaison entre la ville et Voyageur Developments, la compagnie qui veut développer le terrain Supercrete.

«Avec le terrain Supercrete, on a l'intention de construire des logements qui attireraient les jeunes familles francophones. Il y a des Francos qui veulent des nouvelles maisons dans le Vieux Saint-Boniface. Des Francos qui résident présentement dans de nouvelles maisons à Southdale et Saint-Vital.



Lucien Loiselle, président de l'Association des résidants du Vieux Saint-Boniface.

Voilà pour le nouveau. Quant au reste...»

C'est ce que devront décider les participants au Sommet d'habitation. En donnant de nouvelles directions au Vieux Saint-Boniface.

(*) *Parmi les plus gros projets de développements, notons:* ***Le site Supercrete*** *entre les rues Saint-Joseph et Thibault de Voyageur Developments: 80 à 100 maisons unifamiliales:* ***Au nord de la voie ferrée****, rue Messager, Tyronne Enterprises, 78 condominiums de luxe;* ***La ferme Lagimodière*** (terrain de jardinier), *Voyageur Developments, maisons unifamiliales et site historique;* ***Youville****, Logement Manitoba au nord de la rue Youville, 250 unités résidentielles variées.* ***Pour le développement riverain de l'avenue Taché****, du côté ouest de la Taché, entre le pont Provencher et le pont du chemin de fer, les Chevaliers de Colomb envisagent un projet qui pourrait comprendre du logement pour les personnes d'âge d'or et pour les étudiants, des condominiums, des développements commerciaux et récréatifs.*



Vêtements d'hiver, de ski alpin et de ski de fond
20% à 50% de rabais

Vente sur les ensembles de ski de fond

Ensemble complet de ski de fond (bottes, skis, fixations et bâtons)
à partir de **99,95$**
régulier 157$

* Bicyclettes de course et de randonnée disponibles

117A, CHEMIN STE-ANNE TÉL.: 257-9486
Propriétaires: Lise Freynet-Burke et Brian Burke

Le Service du mariage et de la famille du Manitoba Inc.

ATTENTION: tous les fiancés

Une session de préparation au mariage, en français, aura lieu du 23 au 25 janvier 1987

Lieu: Chez les Soeurs Oblates, 601, rue Aulneau
Prix: 70$ (qui inclut les matériaux et les repas — pas de logement)

Pour plus d'information, appelez Marcel au 233-7304

Merci!

Sessions offertes par Le Service du mariage et de la famille du Manitoba Inc.



C'est le rassemblement populaire des communautés francophones dans le cadre du Festival du Voyageur

le samedi 21 février 1987

- Arrivée à 12:30 heures au Parc du Voyageur, rue St-Joseph, à Saint-Boniface
- Activités de participation de 13 à 16 heures
- Spectacle pour tous de 16 à 18 heures (Vincent Dureault, M.C.)

De nombreux prix de participation à gagner

L'entrée et l'inscription sont gratuites

QUEL SERA LE VILLAGE CHAMPION EN 1987???

Personnes contacts dans les villages:

Ile-des-Chênes .... Cécile Bérard (878-3238)
La Broquerie .... Gilles Normandeau (424-5247)
Letellier .... Armande Leclair (737-2278)
Lorette .... Gisèle Loyer (878-3509)
Notre-Dame-de-Lourdes .... Jean Foidart (348-2016)
St-Adolphe .... Raymond Poirier (883-2153)
Ste-Agathe .... Gisèle Daudet (882-2454)
Ste-Anne .... Marie et Gilles Gagnon (422-8933/422-8216)
St-Boniface .... Charles Laflèche (237-8874)
St-Claude .... Lorraine Gaudet (379-2291)
St-Georges .... Paulette Dupont (367-8221)
St-Jean-Baptiste .... Madeleine Grégoire (758-3848)
St-Malo .... Aline Pilotte (347-5249)
St-Pierre .... Edmond Labossière (433-7223)

Téléphonez à votre personne contact afin d'être présent à «La Dérouine», ou ramassez une formule d'inscription à votre caisse populaire!

Célébrons la «JOIE DE VIVRE» à «LA DÉROUINE» 1987!

Avec la collaboration des caisses populaires du Manitoba

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF — Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Directeur adjoint: Lucien CHAPUT
Journaliste coopérant: Stéphane JARRE
Journaliste: Daniel TOUGAS
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Responsable du service graphique: David McNAIR
Graphistes: Denis ST. JEAN, René LANTHIER
Secrétaire-comptable: Francine LABOSSIÈRE
Secrétaire relationniste: Jacqueline CHAPUT
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

Un “F” pour Jerry Storie

Il doit être fier de son bon coup, le ministre de l’éducation. En consentant à donner au moins 3 pour cent de plus aux commissions scolaires en 87, Jerry Storie a réussi de main de maître (*d’école*) la plus vieille manoeuvre psychologique en politique.

La ficelle est tellement grosse qu’elle semble totalement inusable. D’abord, il faut insécuriser. Alors le ministre a semé l’inquiétude chez les profs et les commissaires en suggérant aux commissions scolaires de geler le salaire des enseignants, le gouvernement étant pauvre comme la gale.

Ça, c’était début décembre.

Ensuite, il a suffit tout bonnement d’annoncer que la Province allait débourser quelque 27 millions de $ en plus du montant versé l’an dernier. (*histoire de compenser pour l’inflation*) (1).

Ça, c’était au début de la semaine.

Résultat: soulagement général, particulièrement chez les commissaires d’écoles qui, s’ils ne croyaient pas que Jerry Storie refuserait carrément une augmentation, ne s’attendaient peut-être pas à tant de «générosité».

C’est à peine si les intervenants ont eu la présence d’esprit de remettre sous le nez du gouvernement la promesse prise par Howard Pawley lors de la campagne électorale du printemps 86: financer 90 pour cent de l’éducation d’ici 1990. (*au lieu de 75 pour cent maintenant*).

Pourtant, si l’on ne remet pas en question la sacro-sainte autonomie locale des commissions scolaires, il ne fait aucun doute que ces 90 pour cent constitueraient un minimum de la part d’un gouvernement provincial qui croit dans l’éducation. (2)

ÉDITORIAL

En effet, quel ministre de l’éducation ne sait pas parfaitement que les commissions scolaires ont généralement horreur d’augmenter les taxes foncières? Jerry Storie sait trop bien que plus d’une commission scolaire gèlera les salaires des profs ou coupera dans sa programmation avant de procéder à une ponction fiscale supplémentaire.

Conclusion: à moins qu’une réforme fiscale n’intervienne pour éliminer le lien direct qui existe entre le financement de l’éducation et l’impôt foncier; ou à moins que le gouvernement ne finisse par payer bien vite un minimum de 90 pour cent des coûts, la qualité de l’éducation ne fera pas de grands progrès au Manitoba.

Jerry Storie n’a absolument aucune raison de se flatter d’avoir provoqué un long soupir de soulagement chez les commissaires d’écoles.

Bernard BOCQUEL

(1) *Il faut savoir que ce minimum de 3 pour cent ne s’applique pas au budget total d’une division scolaire, mais au montant d’argent versé par le gouvernement l’année précédente, selon une formule complexe.*

*Pour la Rouge, par exemple, indique son secrétaire-trésorier Olivier Beaudette, 3 pour cent représenteraient quelque 82 000$ en plus. Il manquerait encore toutefois 64 000$ pour respecter les exigences du budget **préliminaire** de 1987 (5 150 000$; contre 4 917 000 en 1986, un budget maintenant «à peu près le statu quo»).*

*Donc, a priori, une hausse des taxes serait possible. Cependant, les formules de financement tenant compte de multiples paramètres, rien n’est encore établi. Pour Olivier Beaudette, toute hausse de taxe ou coupure de programme relèvent de la spéculation d’ici le premier lundi de mars, lorsque la Rouge adoptera son budget **définitif**.*

(2) *C’est en effet à cause d’une autonomie locale aux résultats douteux que la Province pourra toujours se sortir de sa responsabilité ultime: payer tous les coûts de l’éducation. Ceci dit, à partir de quand l’autonomie sera-t-elle en danger? Quand la Province financera 91 pour cent des coûts?*

CAYOUCHE



Le mérite à la SFM?

M. le rédacteur,

Dans son récent dépliant intitulé **La SFM et la démarche politique**, nous pouvons lire cela:

«Un des principaux objectifs de la SFM est d’améliorer la situation des Manitobains d’expression française. Au cours des dernières années, les efforts ont été centrés sur la revendication juridique qui a permis de rehausser le statut de la langue française dans la province.»

«En effet, deux jugements de la Cour suprême du Canada, dans les causes Forest (1979) et Bilodeau (1985), ont redonné au Manitoba un statut bilingue. Il reste à obtenir des autorités provinciales les services en français découlant du bilinguisme officiel.»

La SFM semble bien s’attribuer par là le mérite d’avoir pris l’initiative de la revendication juridique dans la cause Forest.

LETTRES

Or, nous savons qu’il n’en est rien. À part une maigre perception tardive pour venir en aide à Georges Forest, la SFM, dans la foulée des railleries, a surtout entravé ses efforts.

À chacun SES lauriers.

Marcien Ferland
Saint-Boniface
décembre 1986



*(Ce dessin a été publié dans le **Globe and Mail** du 3 janvier 87)*

M. le Rédacteur
Je crois que La Liberté devrait publier cette caricature. Elle nous explique clairement comment illogique la nomination de Sterling Lyon est pour l’ensemble du pays.

Raynald Labossière

En toute liberté

Vous cherchez des pistes pour régler des problèmes personnels?

Écrivez à a/s La Liberté C.P. 190 Saint-Boniface R2H 3B4

(Les lettres peuvent être anonymes et de toute façon la confidentialité sera respectée.)

En toute liberté Joanne Brien vous répondra dans le journal.



175, rue Marion
233-2169



Raymonde et Ronald Desrochers
Propriétaires

Notre première année en affaires a été un succès grâce à nos clients!

Merci à vous tous!

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher, Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319



Planification familiale par les méthodes naturelles
Seréna Manitoba Inc.
Hôpital général de la Miséricorde
99, avenue Cornish
783-0091

Toutes les solutions sont étudiées

Après un premier partage d'information, les membres du comité chargé d'étudier le lien Presse-Ouest/SFM ont franchi une autre étape lors de leur deuxième réunion, jeudi 8 janvier.

Ce comité ad hoc est composé d'ex-présidents et de présidents de Presse-Ouest et de la SFM qui ont répondu à l'appel de la Société franco-manitobaine.(*)

La mise sur pied du comité a fait suite à l'assemblée générale de la SFM tenue le 18 novembre. Une solide majorité des 250 personnes présentes s'était alors prononcée contre la vente du journal à des intérêts privés, comme la SFM le recommandait.

Le mandat du comité: déterminer la problématique (*les relations structurelles entre la SFM et son journal*) et recommander une ou des options.

«Nous avons décidé d'analyser de façon aussi détaillée que possible les pour et les contre de toutes les possibilités, incluant la privatisation», note Maurice Gauthier, porte-parole du groupe.

L'ancien président de Presse-Ouest poursuit: «De sorte que quand on sera prêt à déposer un rapport on sera capable de dire: on a examiné toutes les possibilités. On ne veut pas restreindre notre éventail.»

Ainsi que le soulignait déjà l'ex-président de la SFM à La Liberté suite à la première réunion du comité le 7 décembre: «Les membres présents ont décidé de faire abstraction de leurs biais personnels. Il a été décidé de s'en tenir aux faits, tout en tenant compte de la volonté de l'assemblée. C'est-à-dire que le journal reste la propriété de la communauté».

L'étude du lien Presse-Ouest/ SFM

L'ancien représentant du Commissaire aux langues officielles estime que le comité devra se réunir vraisemblablement au moins deux autres fois (*prochaine réunion: lundi 26, "en principe"*). «On étudie la question sérieusement. Un autre pas sera franchi à la prochaine rencontre. Notre préoccupation, c'est de remettre à la SFM notre rapport aussi vite que possible.»

Le président de la SFM, Réal Sabourin, avait pour sa part indiqué (*La Liberté du 26 décembre*) qu'il souhaitait que le comité ad hoc puisse arriver à une ou des recommandations d'ici la fin janvier pour «publier les recommandations suffisamment à temps et permettre une réflexion des membres».

Bernard BOCQUEL

(*) *Pour la deuxième réunion, Léo Robert (ex-président de la SFM) et Michel Lagacé (ex-président de Presse-Ouest) se sont joints à Maurice Gauthier, Albert Lepage, André Fréchette, Maurice Péloquin, René Piché, Gilbert Sabourin (actuel président de Presse-Ouest) et Réal Sabourin.*

Remarquons que Maurice Gauthier a indiqué à la SFM qu'elle avait omis, faute de le savoir, d'inviter Me Rhéal Téffaine, qui a été le premier président de Presse-Ouest, pour quelque six mois, avant que Maurice Gauthier, le premier directeur, ne devienne le 2e président de Presse-Ouest.

LE PLAISIR D'APPRENDRE

ÉDUCATION DES ADULTES



CALLIGRAPHIE
du 10 février au 31 mars 1987
(19h00 à 21h30) *(40$)*

DROL
du 12 février au 26 février 1987
(19h à 22h) *(5$)*

ESPAGNOL II
du 11 février au 29 avril 1987
(19h à 21h30) *(60$)*

ESPAGNOL III
du 9 février au 27 avril 1987
(19h à 21h30) *(60$)*

EXPRESSION ORALE
du 9 février au 9 mars 1987
(19h à 21h) *(40$)*

TRAITEMENT DE TEXTE
du 25 février au 29 avril 1987
(19h à 22h) *(200$)*

MISE EN SCÈNE
le vendredi 23 janvier 1987
(9h à 16h) *(35$)*

CURRICULUM VITAE ET PRÉPARATION À L'ENTREVUE
le samedi 28 février 1987
(10h à 16h) *(5$)*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
le samedi 14 mars 1987
(10h à 16h30) *(30$)*

Pour de plus amples renseignements veuillez contacter Claudette Sabourin au 233-0210, poste 211.



COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE
200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE, MANITOBA R2H 0H7
(204) 233-0210

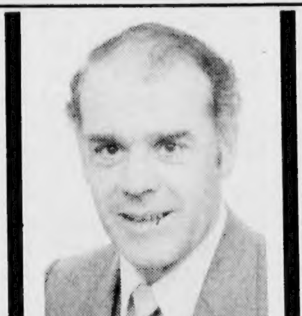
AGENTS D'IMMEUBLES



L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée

Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899

• ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc...



Léo Grouette

St-Boniface

Duplex — en bon état — bon revenu.

St-Laurent

Bungalow de 3 chambres à coucher — 1,400 pieds carrés. Grande cuisine, micro-ondes, salon avec bow-window, atelier 20 x 22 pieds. Tout sur un acre.

Tél.: 256-4314 ou 237-6261

AGENCES DUCHARME LTÉE

London Life

"l'assurance-vie pour mieux vous servir"

- assurance collective
- police individuelle
- plan de pension

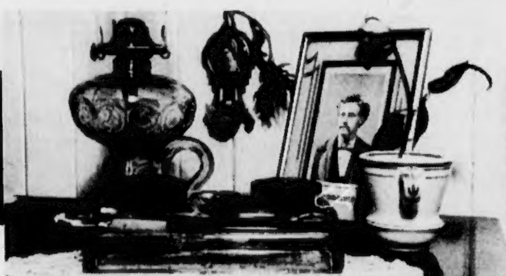
André B. Léveillé

Suite 1200-220, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4C3
Tél.: 943-0851 (bureau)
257-8454 (domicile)

LE FEUILLETON

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT



Tous droits réservés © Patrick CHABAULT.

Livre deux **Marius**

Saint-Boniface. Fin de l'été 1985. Marius, le vieux chum de Charles Eugène Langlois (le mari de la «veuve» du 467, rue Jeanne d'Arc) s'est empressé de vérifier une cache secrète dans la cave de la Tourist en arrivant à Saint-Boniface. Mais le Fransaskois n'a rien trouvé. Et il ne peut plus demander des comptes à Louis Lambert, puisqu'il s'est tué dans un accident. Ah! si le curé de Ferland, l'abbé Morin, détective à ses heures, savait ça...

C'était un soir d'hiver, tout le monde s'en rappelle. Quelques hommes, revenant d'une partie de hockey, avaient découvert le cadavre par pur hasard.

Alphonse Beaudoin n'en croyait pas ses yeux en prenant le bord de la route. C'est comme si on avait placé le corps pour s'assurer qu'on le remarque. C'est assez pour mettre fin à une bonne carrière municipale de n'importe quel gardien de but!

Lui et ses deux coéquipiers ne savaient pas trop comment s'y prendre. Le corps était encore chaud, il valait mieux l'emporter à l'hôpital qu'ailleurs.

Bien entendu, le docteur Perrault avait été rejoint chez lui et s'était vite habillé pour aller voir ce qui s'éloignait tellement de son travail habituel. Monsieur Perrault, comme vous le savez, était un ancien du Collège de Gravelbourg en Saskatchewan. X plus Y égale Z: Perrault et le curé Edouard Morin avaient grandi ensemble.

Le curé de Ferland avait tous les détails du meurtre. Il savait que le jeune avait été assommé à deux reprises et finalement étranglé. Que son porte-monnaie n'avait pas été touché. Et qu'on n'avait jamais trouvé la personne coupable d'un acte si satanique.

Grand Slaque Perrault, comme on l'appelait au Collège, n'en aurait peut-être jamais parlé à Ti-Douard Morin, si ça n'avait pas été du veston du jeune qui était resté dans l'hôpital après le départ de la police, des infirmières, de la parenté...

«TI-Douard, tu ne peux pas savoir ce que j'ai trouvé dans le *jacket* de la victime» avait lancé le médecin Perrault lors d'une conversation au téléphone avec le curé de Ferland. «J'ai une vieille photo de la Passerelle, datée de 1915!»

La Passerelle? Ça n'aurait voulu rien dire pour la majorité de la francophonie du sud de la Saskatchewan. Il n'y a que les Ponteixois de soixante ans et plus qui sauraient ce qu'était la Passerelle. Et, bien entendu, l'abbé Edouard Morin connaissait l'histoire de toutes les paroisses françaises au sud de Régina.

«C'est drôle, avait réagi le curé Morin, c'est très drôle qu'un jeune de cette âge se promène avec cette photo. Est-ce qu'il avait de la parenté à Ponteix ou Cadillac?»

Monsieur Perrault n'en savait pas plus et semblait ne pas vouloir trop s'avancer. Il était surpris par sa trouvaille, mais pas plus. C'était sans doute une histoire banale: le jeune avait trouvé cette photo dans un vieux livre ou parterre dans un magasin, pas plus.

Le curé Morin, comme nous le savons, était issu de la race des curieux. Il avait dévoré les films de Hitchcock et les romans de Earl Stanley Gardner. La littérature de détective s'avérait souvent plus intéressante pour lui que les histoires d'infidélité qui, à l'occasion, se rendaient au confessional.

«Perrault, il y a quelque chose de bien drôle là-dedans. Pour tout ce qu'on sait, la photo raconte pas mal d'affaires. Peux-tu m'en envoyer une copie?»

«Ti-Douard, mon maudit, tu ne changeras jamais».

(à suivre...)

La crise autour du Festival du Voyageur est-elle justifiée?

Une affaire économique, point

Le président du Festival du Voyageur est convaincu que les personnes qui ont appelé la Ville pour s'opposer à l'effacement d'une dette de 300 000$ ne saisissent pas tout l'enjeu. Sentiments anti-francophones mis à part, évidemment.

«Non, je ne pensais pas qu'on aurait tout ce backlash. Du moins pas en ce qui concerne l'aspect francophone. Je m'attendais seulement à des réactions au niveau financier, économique», commente Laurent Bisson. (*)

«J'ajoute que chez nous, c'est-à-dire aux bureaux du Festival et au domicile des responsables de la fête, on n'a pas eu beaucoup d'appels. Mais l'aspect francophone était mentionné.»

«Lorsque nous avons rencontré le comité des finances de la Ville de Winnipeg, nous leur avons demandé de donner une valeur au Festival. La Ville croit-elle que le Festival est important? Si oui, que la dette soit effacée ou que la Ville contribue financièrement.»

«Je pense que le maire comprend que le Festival est très important pour la Ville. Je pense qu'il va essayer de faire son possible. Il a dit que ce n'était pas une question francophone, mais d'abord économique.»

Bien expliqué?

Pour Laurent Bisson, «le Festival, c'est pour tout le monde. Nous n'essayons pas de rejoindre le groupe de Saint-Boniface en particulier.» Il cite en exemple le programme scolaire, «organisé pour les écoles d'immersion, anglaises et françaises. 75 pour cent des élèves touchés par le programme scolaire sont anglophones».

Lorsqu'on lui demande s'il estime que les médias anglais ont bien expliqué la situation, le président du Festival remarque que les articles ne soulignaient pas l'impact économique du Festival pour Winnipeg.

Pour sa part, **La Liberté** notait la semaine dernière: «S'il est vrai que 300 000$ de prêt sans intérêt représentent un cadeau de quelque 30 000$ par an, il faut aussi noter que le Rendez-Vous (*la salle communautaire du Festival*) rapporte 28 000$ de taxes foncières à la Ville. Sans oublier tous les bénéfices touristiques, évalués entre 7 et 10 millions.»

De plus, **La Liberté** a largement souligné que les responsables du Festival établissaient un lien direct entre l'effacement de la dette et la volonté de ne pas commercialiser outre mesure la fête.

«Le conseil d'administration du Festival croit que ça prend un certain équilibre entre les contributions des gouvernements et celles des commanditaires pour que le Festival ne devienne pas trop commercial. Car il se doit de rester un Festival culturel et historique», pouvait ajouter Laurent Bisson.

Le récent tollé soulevé par la demande du Festival aura-t-il des répercussions sur la participation? «Non, il n'y a rien qui nous indique que nous enregistrerons une baisse». Environ 400 000 entrées avaient été recensées l'an dernier.

Quant au timing du Festival pour solliciter l'effacement de la dette, le président précise qu'il n'a «rien à voir avec la fête. C'est juste que le premier versement est dû pour le mois de mars».

Si la procédure est suivie à la lettre, c'est au courant de la semaine prochaine que les responsables de la fête d'hiver devraient connaître la réponse du conseil de Ville.

Bernard BOCQUEL

(*) *Bien qu'il soit en mesure d'effectuer les paiements selon les conditions établies, le Festival a demandé que soit oubliée la somme de 300 000$, prêtée par la Ville en 1981 pour l'établissement du Rendez-Vous. Le remboursement de la dette aurait dû commencer en mai 84; un délai a été accordé jusqu'en mars 1987. Selon l'entente, les 300 000$ doivent être remboursés en six versements annuels de 50 000$.*

VITE LU, VITE SU

Province — Marie Benoist-Martin a quitté le poste de directrice de la station de radio CKSB le 5 janvier. L'intérim est assuré par Claude Lavallée qui est aussi administrateur et adjoint du directeur de la télévision de Radio-Canada à Winnipeg.



Marie Benoist-Martin

«La recherche d'un nouveau directeur pourrait prendre quelques semaines», indique Gilbert Téffaine, patron de Radio-Canada au Manitoba.

Marie Benoist-Martin, qui dirigeait CKSB depuis 1982, «va recevoir une nouvelle affectation à Radio-Canada par la suite». Âgée de 46 ans, elle est entrée à CKSB en 1957, quand la Radio était encore privée.

Claude Lavallée, 40 ans, travaille à plein temps à Radio-Canada depuis 1970. Il a déjà assumé les fonctions de directeur de CKSB durant l'été 1985.

ALLIANCE CHORALE MANITOBA

offre un

stage de perfectionnement pour directeurs de chorale, débutants ou plus avancés, et toute autre personne intéressée avec

M. MICHEL GERVAIS d'Edmonton

les 30 et 31 janvier et 1er février
au Collège de Saint-Boniface dans la salle 2127.

Frais d'inscription: 10$ étudiants/âge d'or
15$ adulte
25$ couple marié

Pour de plus amples renseignements ou pour vous inscrire, communiquer avec **GILLES LANDRY** au **233-7423** entre 13h et 17h
du lundi au vendredi.

FRANCO FONDS INC.

200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Tél.: 237-5852

FRANCOFONDS INC. est une organisation fiduciaire dont l'objectif est de recueillir le plus de capital possible pour ensuite l'investir et utiliser les intérêts pour le développement de la communauté franco-manitobaine. Les intérêts accumulés au 31 décembre sont distribués peu après la fin du mois de février suivant. Ce programme d'aide encourage et appuie l'élaboration, la mise sur pied et l'exécution de projets et d'activités qui permettent aux groupes francophones de promouvoir l'épanouissement du fait français au Manitoba. Tout groupe de francophones qui s'est volontairement associé à des buts non lucratifs et qui est démocratiquement constitué peut recevoir une contribution de FRANCOFONDS.

Tout groupe désireux de faire une demande d'aide est prié de se procurer un formulaire de demande en téléphonant au numéro 237-5852 ou en écrivant à:

FRANCOFONDS INC.
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Tél.: 237-5852

À moins de circonstances extraordinaires, toute demande auprès de FRANCOFONDS devra être soumise avec le formulaire de demande dûment complété avant le 31 janvier 1987.

Pour des renseignements sur les critères de distribution, veuillez téléphoner au numéro 237-5852.



115-383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Man.) R2H 0G9
Téléphone: (204) 235-0640

Des services de garde à l'enfance .... Un luxe ou un besoin?

RÉSEAU en collaboration avec la Fédération provinciale des comités de parents vous invite à un dîner-rencontre.

le lundi 26 janvier 1987, à 12h
au Club LaVérendrye, 614, rue Des Meurons

THÈME: Quelles options pouvons-nous entrevoir?

CONFÉRENCIER: Monsieur Léo Duguay, député de Saint-Boniface au Fédéral et vice-président du Comité parlementaire spécial sur la garde d'enfants.

Coût d'inscription: 8$ (conférence et repas compris) limite de 50 personnes
Réservez votre place avant le 23 janvier 1987
Pour plus de renseignements, communiquez avec Gisèle au 235-0640

INSCRIPTION

Nom: ______________ **Prénom:** ______________

Adresse: ______________ **Code postal:** ______

Téléphone: ______________

Veuillez émettre un chèque payable à l'ordre de RÉSEAU et faire parvenir avant le 23 janvier 1987 à: **RÉSEAU**
115-383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Les histoires précieuses qui ne peuvent pas disparaître

«Vous ne pourrez pas bien le vendre, votre livre, si vous le publiez en français!» C'est ce que beaucoup lui ont dit. Mais Lucille Bazin ne se penche pas depuis tant d'années, 6 ans exactement, sur le passé de Saint-Claude pour engranger des cennes...

Surtout, c'est tout à fait inconcevable pour cette infirmière diplômée, également secrétaire de la Société historique de Saint-Claude, de «mettre en anglais les sentiments de tous ces anciens Français». Elle en serait même choquée. L'histoire de la «famille de Saint-Claude» sera donc entièrement rédigée en français.

De toute façon, «ce livre, je le fais pour le plaisir», confie Lucille Bazin. Et à l'approche du centenaire de Saint-Claude, qui sera commémoré en 1992, le patrimoine des faits, événements et autres anecdotes du village ne pouvait pas tomber dans l'oubli.



Lucille Bazin et Marie Trémorin-Heiget: une passion commune pour l'aventure des habitants de Saint-Claude.

«Pour écrire un livre comme ça, on ne peut pas s'y prendre deux ans à l'avance!» estime Lucille Bazin. Cet ouvrage devrait donc être prêt pour 1992.

Les 75 premières années sont déjà rédigées, année par année, puisque le livre est découpé de manière chronologique. Ne reste donc plus qu'à raconter les 25 dernières années, en guise d'épilogue, et à peaufiner ce qui l'est déjà.

«Rien ne me prédisposait à écrire l'histoire de Saint-Claude», affirme Lucille Bazin. Pas même ses origines, puisque sa famille, contrairement à celles de la plupart des habitants de Saint-Claude, est installée au Canada depuis plusieurs siècles. Pas même sa naissance ou son enfance, puisqu'elle n'est pas née à Saint-Claude.

Mais c'est peut-être parce qu'elle a déménagé très souvent dans sa jeunesse (*son père était chef de gare*) qu'elle a voulu en savoir davantage sur le village où elle s'est installée en 1947.

Et puis en travaillant auprès des personnes âgées, souvent «les gens me donnent des témoignages, des histoires précieuses qui ne peuvent pas disparaître.»

SAINT-CLAUDE

Ainsi, l'une de ses voisines, Marie Trémorin-Heiget avait commencé à rédiger quelques notes. Malheureusement, des problèmes de vue ne lui ont pas permis de poursuivre cette entreprise. Ce qui ne l'empêche pas d'avoir des souvenirs passionnants à raconter.

Grâce à cette collaobration, Lucille Bazin peut enrichir ses propres recherches dans les archives des anecdotes qui ont marqué la mémoire de sa voisine.

Et Marie Trémorin Heiget trouve là une occupation qui l'intéresse beaucoup: «elle téléphone encore pour vérifier ce qu'elle me dit», raconte Lucille Bazin.

Pour l'aider à terminer cette aventure dans laquelle Lucille Bazin s'est embarquée toute seule, la Fondation Radio Saint-Boniface lui a accordé une subvention de 1 000$ fin décembre.

Stéphane JARRE

VITE LU VITE SU

Saint-Claude — La Fête des Français à Saint-Claude honorera cette année les Suisses.

Programmée pour le dimanche le plus proche du 14 juillet, elle devrait donc avoir lieu le 12 juillet. En 1986, c'était la communauté belge qui était à l'honneur.

Le prix Riel

PROLONGATION DE DATE DE L'ÉCHÉANCE jusqu'au 6 février 1987

C'est un hommage rendu annuellement par la Société franco-manitobaine à des Franco-Manitobains méritants qui auront contribué, de façon remarquable, au développement de notre collectivité tout en engendrant chez les nôtres un certain goût de vivre en français.

Éligibilité

Peut être proposé comme candidat au **prix Riel**, toute personne, tout groupe, tout organisme, toute association qui, au cours de l'année civile (1er janvier au 31 décembre) précédant l'assemblée annuelle de la S.F.M. aura aidé les Franco-Manitobains à prendre conscience de leur valeur et les aura aidés à progresser dans leur sentiment d'appartenance à la collectivité franco-manitobaine.

Choix des lauréats

Les lauréats seront choisis par un comité de sélection nommé par la S.F.M. et devront s'être distingués dans l'un des domaines suivants:

1. Éducation française
2. Réalisation culturelle et/ou artistique
3. Développement économique
4. Développement politique (service d'intérêt politique, réforme juridique, influence exercée sur l'opinion publique, etc.)
5. Développement communautaire (contribution humanitaire, service bénévole, action communautaire, etc. qui a eu un impact notable sur une communauté donnée)

Présentation du prix Riel

Le(les) lauréats sera(seront) honoré(s) lors de l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine. La présentation sera faite en mars 1987 et ce, pour des contributions faites en 1986.

Date limite de soumission: le 31 décembre 1986.

Formulaire de mise en candidature

1. Auteur

Personne(s), comité ou association qui a (ont) réalisé le projet ou la contribution.

Nom: ____________ Âge: ____________

Adresse: ____________

2. Contribution

Titre du projet: ____________

Quand a-t-il été réalisé? ____________

Combien de personnes y ont travaillé? ____________

Le projet a-t-il nécessité des fonds? ____________

(Si oui, comment a-t-il été financé?)

____

3. Résultats du projet

D'après vous, quels ont été les effets du projet sur la communauté ou le groupe visé?

____

4. Informations supplémentaires

Noms de deux autres personnes qui seraient en mesure de donner une appréciation du projet ou d'autres renseignements

1. Nom ____________ Tél.: ____________
   Adresses: ____________
2. Nom ____________ Tél.: ____________
   Adresses: ____________

5. Votre nom: ____________

Votre adresse: ____________ Tél.: ____________

Date ____________ Signature ____________



Société franco-manitobaine
C.P. 145, Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Ce projet a été rendu possible grâce à une subvention de Secrétariat d'État.

Naissance

Michel Léonard Joseph Ferré, fils de Léonard Ferré et de Claire Normandeau de Winnipeg, né le 13 novembre 1986 et baptisé le 11 janvier 1987 en l'église de Saint-Norbert. Les grands-parents sont Aimé et Solange Normandeau et Marcel et Eugénie Ferré de Winnipeg. Parrain: Normand Collet, marraine: Mariette Ferré-Collet.

Décès

Charmaine Girouard (née Beaubien), épouse de Delphis Girouard, de Somerset, décédée le 9 janvier.

Jean-Baptiste Dignard, époux de Margaret Dignard, de Saint-Boniface, décédé le 6 janvier à l'âge de 90 ans.

Gaëtane Marie (née Jubinville), épouse de Claude Robert, d'Edmonton, décédée le 8 janvier à l'âge de 55 ans.

La Liberté, le journal de l'année de l'Association de la presse francophone hors Québec.

VIE SOCIALE

Anita Marie Guénette (née Lafond), épouse de feu Mégilde Lafond, de Saint-Boniface, décédée le 5 janvier à l'âge de 79 ans.

Joseph Octave Mousseau, époux de Clara (née Levasseur), de Saint-Boniface, décédé le 7 janvier à l'âge de 83 ans.

Victoria Irène Nault (née Berthelette), épouse de feu Etienne Nault, de Saint-Boniface, décédée le 5 janvier.

Joseph Augustin "Darky" Bouchard, époux d'Yvonne (née St-Godard), anciennement de Letellier, de Saint-Boniface, décédé le 9 janvier, à l'âge de 87 ans.

Florent Vincent, époux d'Yvette Vincent, de Saint-Georges, décédé le 8 janvier à l'âge de 52 ans.

Revivre à travers les Vermette

Si je vous parle d'une pièce historique manitobaine mettant en scène 50 comédiens et 20 figurants, avec une équipe technique de 40 personnes, 110 bénévoles en tout, à quoi pensez-vous?

Aux Batteux de Marcien Ferland? Presque! Il s'agit en fait de la nouvelle production de Marcien Ferland: «Au temps de la Prairie».

En 1982, **Les Batteux** avait fait revivre le folklore manitobain des battages et le problème des écoles. «**Au temps de la Prairie**» aborde un sujet encore plus émotionnel:les événements de 1869-70, la formation du gouvernement provisoire de Louis Riel et la fondation de la province du Manitoba.

Les lecteurs de **La Liberté** ont eu l'occasion de «participer», en quelque sorte, à la recherche de Marcien Ferland en lisant la série d'entrevues qu'il a faites avec **Auguste Vermette**, et qui ont été publiées du début 85 au printemps 86.

La mémoire aiguë d'Auguste Vermette a aidé l'auteur à recréer l'ambiance qui régnait à l'époque des événements de la Rivière Rouge. Cette recherche a également mené à la création des **Vermette**, la famille métisse dans **Au temps de la Prairie**.

«La famille Vermette, en quelque sorte, c'est la famille métisse prototype, souligne Marcien Ferland. J'y ai mis plusieurs caractéristiques des Métis, leurs valeurs, le folklore. En connaissant les Vermette, on connaît le mode de vie, le parler et la moralité des Métis.»

Dans la pièce, la famille Vermette donne une perspective très humaine aux événements de 1869-70, qu'on a tendance à voir sous une lumière politique. On s'attache à eux. «La famille Vermette met en relief la véritable tragédie que cette époque représente pour le peuple métis», poursuit le professeur.

De fait **Au temps de la Prairie** constitue une tragédie historique. Alors que **Les Batteux** était plutôt une comédie musicale.

«Par rapport aux **Batteux**, c'est comme nuit et jour», explique Roger Druwé, le président du Théâtre de la Prairie, le groupe théâtral mis sur pied pour monter le spectacle. «Ceci dit, les comédiens et les techniciens sont à peu près ceux qui ont participé aux **Batteux**».

La guerre et la morale

«Les deux pièces se ressemblent dans le sens qu'il s'agit de pièces à grand déploiement, ajoute Marcien Ferland. Mais dans le fond, elles sont aux deux extrêmes du spectre dramatique.

L'ancien chef de choeur de la chorale des Intrépides souligne aussi que la musique ne joue qu'un rôle secondaire dans **Au temps de la Prairie**. Il a plutôt opté cette fois pour d'autres médias pour recréer l'époque. Par exemple, un diaporama sera incorporé à la pièce évoquant la chasse au bison.



«Au temps de la Prairie» de Marcien Ferland: «L'article 23 y sera lu dans sa version originale.»

Marcien Ferland comptait inclure un ballet mettant en scène le mythe indien des aurores boréales. Ce ballet de 16 minutes a dû être retranché pour assurer que la durée du spectacle ne dépasse pas les trois heures prévues.

Comme dans les **Batteux**, une attention spéciale a été donnée aux détails. «Dans la mesure du possible, les Métis dans la pièce sont joués par de vrais Métis, explique l'auteur. Cela faisait d'ailleurs partie des critères des choix des personnages. Les Anglais sont interprétés par de vrais Anglais. Les Francophones par de vrais Francophones». (1)

Les producteurs de la pièce ont même demandé l'aide de professeurs d'accent métis pour conseiller les comédiens. «Les Métis parleront avec un accent métis, mais pas exagéré, il n'y est pas question d'en rire, c'est du réel qu'on veut.»

La réalité de l'époque fait aussi qu'environ 15 pour cent de la pièce se passera en anglais. «Lorsque Macdonald parle, il parle dans sa langue maternelle. Puisque l'auditoire franco-manitobain est essentiellement bilingue, on peut en profiter.»

En plus des thèmes historiques (*la fondation du Manitoba par les Métis de la Rivière-Rouge*) et sociologique (*le tableau de la société métisse de 1870*), ce spectacle mis en scène par Charles Leblanc se veut aussi une pièce à thèse.

Est-ce que la guerre, la prise d'arme, est morale? Les Métis avaient-ils le droit politique, moral et légal de lever les armes? «La réponse que j'apporte, c'est oui», souligne Marcien Ferland avec conviction.

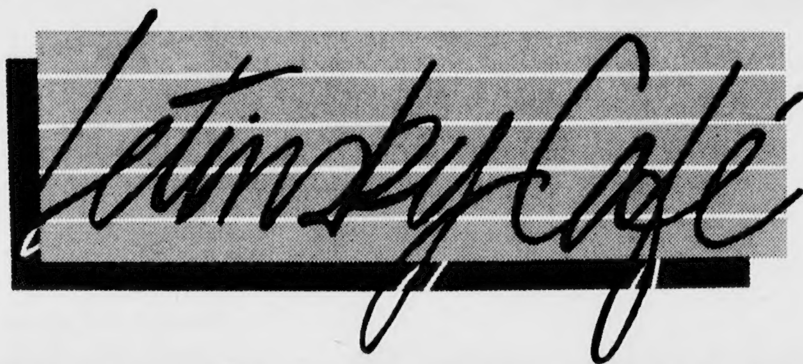
«Le Manitoba est la seule province du Canada qui n'a pas été fondée par des Européens. Elle a été fondée par les enfants de la Prairie. Les Métis ont raison d'être fiers. C'est un honneur de mettre en scène leur histoire.»

(*La pièce occupera la scène de la salle Pauline-Boutal du CCFM au mois de mars*).

Daniel TOUGAS

(1) *D'ailleurs la troupe cherche toujours des comédiens pour jouer certains rôles.* ***(Voir la chronique en page 9).***

LE CERCLE MOLIÈRE



DE LOUISE CLOUTIER
MUSIQUE DE GÉRARD JEAN
CHORÉGRAPHIE DE JACQUES LEMAY

Décors et costumes de Réjean Labrie et Joan Murphy
Éclairages de Raymond Lemieux

avec

Aline Campagne, Ginette Caza, Mario Chioini, Louise Cloutier, Georges Couture, Brian Lee Crowley, Claude Dorge, Nathalie Gagné, André Granger, Gérard Jean, Joanne Lussier, Roger Rey, Céline Tremblay

MISE EN SCÈNE D'IRÈNE MAHÉ

DU 5 AU 14 FÉVRIER

Les billets sont en vente dès maintenant au guichet du CCFM 233-8972



Le Conseil du Maurier des arts

LE CALENDRIER PROVINCIAL

JANVIER

Winnipeg: le Manitoba Puppet Theatre présente «The Legend of Kiviuq», à la galerie 8, de la Galerie d'art de Winnipeg, les 27, 28, 30 et 31 décembre et 2, 3, 4, 10, 11, 17, 24 et 25 janvier, spectacles à 13h et à 15h.

Winnipeg: «Jessie Oonark: A Retrospective», à la Galerie d'art de Winnipeg, jusqu'au 15 février.

Winnipeg: Exposition de Linda Carrier Walker "Dieulefit, terroir de Provence", à l'Alliance français du Manitoba, 106, rue Osborne, jusqu'au 22 janvier.

Winnipeg: «Recent Work» de Arnold Saper, à la galerie 1.1.1. à l'Université du Manitoba, jusqu'au 28 janvier.

Winnipeg: Les toiles d'Hélène Lemay seront en exposition à la galerie Medea, jusqu'au 31 janvier.

Winnipeg: L'exposition "1959 Press Photography" est en montre au Floating Gallery, 218-100, rue Arthur, jusqu'au 25 janvier.

Winnipeg: Exposition "Like This!" de Nick Brdar, à la galerie Plug-In, jusqu'au 25 janvier.

Winnipeg: Le Manitoba Theatre Centre (Mainstage) présente «Mirandolina» du Carlo Goldoni, à 20h, jusqu'au 29 janvier.

Winnipeg: Le Théâtre Warehouse présente «Salt Water Moon» de David French, à 20h, jusqu'au 24 janvier.

Saint-Boniface: Exposition de Paul Guyot au Centre culturel franco-manitobain, jusqu'au 1er février.

Winnipeg: le Théâtre Agassiz présente «City Limits» de Martin Fishman, à 20h, au théâtre Gas Station, jusqu'au 1er février.

Vendredi 16

Winnipeg: L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente "Musically Speaking #4," à la salle du Centenaire à 20h.

Saint-Boniface: Le chanteur western Stephen «Cassonade» Faulkner de Montréal, à l'affiche au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Samedi 17

Winnipeg: L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente «Seagram Pops #4», à la salle du Centenaire, à 20h.

Saint-Boniface: Le chanteur western Stephen «Cassonade» Faulkner de Montréal, à l'affiche au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Winnipeg: «Panther Panchali», un film de Satyajit Ray, (les Indes, 1955), à la Galerie d'art de Winnipeg, à 20h.

Dimanche 18

Winnipeg: «Panther Panchali», un film de Satyajit Ray, (les Indes, 1955), à la Galerie d'art de Winnipeg, à 20h.

Winnipeg: L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente «Family Pops #4», à la salle du Centenaire, à 14h.

Lundi 19

Sainte-Rose-du-Lac: Réunion annuelle de la Caisse populaire à 19h30 à l'école secondaire.

Mardi 20

Winnipeg: L'Orchestre de chambre du Manitoba présente un «Candlelight Concert», dans la salle Provencher de l'Hôtel Fort Garry, à 20h.

Saint-Boniface: Rencontre d'information pour le programme «Nouveau départ» (s'adressant aux femmes au foyer qui veulent entreprendre un nouveau défi... études, marché du travail, bénévolat), à 13h30, à la salle 1001 du Collège de Saint-Boniface.

Saint-Boniface: le jazz de David Larocque, au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Saint-Boniface: «Le Concile Vatican II: Un nouveau modèle d'Église», causerie donnée par Claude Blanchette, prêtre et docteur en théologie, au local 2129 du Collège de Saint-Boniface, à 19h30.

Mercredi 21

Saint-Boniface: le groupe rock «Tête de pioche», au Foyer du Centre culturel franco-manitobain, jusqu'au 24 janvier.

Jeudi 22

Winnipeg: Le Prairie Theatre Exchange présente «Schedules» de Bruce McManus, à 20h, jusqu'au 15 février.

Laurier: Réunion annuelle de la Caisse populaire à 20h au Centre Nouveaux horizons.

Vendredi 23

Saint-Boniface: le groupe rock «Tête de pioche», au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Winnipeg: L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente «Masterworks #6», à la salle du Centenaire, à 20h.

Saint-Boniface: L'association France-Canada du Manitoba présente une Dégustation de vins, au Centre culturel franco-manitobain (salle Antoine-Gaborieau), à 20h.

Mardi 27

Saint-Boniface: le jazz de David Larocque, au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Jeudi 29

La Broquerie: Réunion annuelle de la Caisse populaire à 20h30 au centre de l'Amitié.



Le vendredi soir au Canot, c'est maintenant le

"Canot-Country"

de 20 à 1 heure

Cette semaine: Manitoba Sunrise

La carte de membre est requise. Elle est disponible à la porte au coût de 3,00$ et est valide jusqu'au 31 août 1987.

Le Canot est un club privé administré par le



Festival du Voyageur

768, avenue Taché, St-Bon. 237-7692

ED VICKAR Community CHEV OLDS LTD.

Paul (P.H.) Fournier
Représentant

964, avenue Regent
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3A8 Tél.: 661-8391

télé-horaire du lundi 19 janvier au dimanche 25 janvier



du lundi au vendredi

10h00	À votre rythme
10h30	Passe-partout
Midi	Première édition
12h30	D'une série à l'autre:
17h00	Le vagabond
18h00	Ce Soir Manitoba
21h00	Le Téléjournal suivi de Le point, de la météo et des sports

lun. 19 janv.

14h30 Cinéma
Aéroport: le ciel et le feu. Drame. Un commando du Front Populaire de Libération de la Palestine détourne, au début de septembre 1970, quatre avions appartenant à la Suisse, la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne.

18h30 À guichets fermés
En provenance de Régina. Fête fransaskoise 1.

19h00 Le Clan Campbell
La déclaration de l'indépendance.

19h30 Poivre et sel
Arthur est à l'âge de l'andropause et toute la famille doit endurer son humeur.

20h00 Des dames de coeur

22h15 Le Parc des Braves
Avec l'aide de Mado, de Corrine et la collaboration d'Yvan Barbeau, Marie met en place tout un dispositif pour venir en aide à Tancrède.

22h45 Décibels
Inv. Alain Barrière.

23h15 Cinéma
Le trésor de la Sierra Madre. Drame d'aventures réalisé par John Huston. Avec Humphrey Bogart. Deux Américains et un vieux prospecteur mexicain réussissent à amasser une petite fortune, mais l'un d'eux convoite le trésor pour lui seul (amér. 48).

mar. 20 janv.

14h30 Cinéma
Les Borsalini. Comédie. Avec Jean Lefebvre. Les Américains cherchent à s'emparer du marché du whiskey dans une région de la France où le monopole est détenu par un truand et sa famille (fr. 79).

18h30 Génies en herbe
La Broquerie affronte Churchill High.

19h00 La clé des champs
De Touggourt à Tamanrasset. Une ancienne flamme de Jean-Louis refait surface.

19h30 L'agent fait le bonheur
La voix de son maître. Le lieutenant Lafontaine démantèle avec perspicacité un réseau de vol de cartes de crédit.

22h15 Dallas
Ah! mes chers amis. Devant les menées douteuses de J.R., Bobby décide de lutter à armes égales.

23h15 Rencontres
Invité: Thomas Ryan, oecumeniste.

23h45 Cinéma
Comme un taureau sauvage. Drame biographique réalisé par Martin Scorsese. Avec Robert De Niro. Biographie du boxeur américain Jake La Motta, surnommé «le taureau du Bronx» (amér. 80).

merc. 21 janv.

14h30 Le temps de vivre
Avec Pierre Paquette.

18h30 Hebdo
Avec Sylvie Robillard, Marc Laforge et Pierre Chevrier.

19h00 Star d'un soir
Inv. Claude Valade, Andrée Boucher et Jean Doré.

20h00 Insolences d'une caméra

20h30 Le sens des affaires

22h15 Bestsellers
Le Nord et le Sud. Saga. (8e de 12).

23h15 Cinéma
Entre amis. Policier. Deux amis veulent s'emparer de la paie des travailleurs d'une usine. Mais l'employé qui devait faciliter leur entrée, meurt (can. 73).

jeu. 22 janv.

14h30 Cinéma
Le miracle de la volonté. Biographie romancée d'Helen Keller. À 15 ans, Helen Keller, sourde, muette et aveugle, est confiée à une institutrice, Annie Sullivan. Celle-ci entreprend de dompter la nature sauvage de la jeune infirme.

17h00 Vidéo club

18h30 Les grands films
Moscou à New York. Comédie dramatique. Avec Robin Williams. Un membre de l'orchestre d'un cirque russe a l'occasion de faire un voyage aux États-Unis. Il demande l'asile politique au cours d'une visite dans un grand magasin. Un employé de race noire lui accorde son aide et l'invite à séjourner dans sa famille (amér. 84).

22h15 Manon
L'absence remarquée. Edith est absente pour la journée et on se voit obligé de la remplacer à tour de rôle. Serait-elle indispensable?

22h45 Cinéma.
Le désert des Tartares. Drame psychologique. Avec Vittorio Gassman. Un lieutenant rejoint son premier poste dans la forteresse de Bastiano. Une garnison y est affectée, surveillant une éventuelle invasion (fr.-it.-all. 76).

vend. 23 janv.

18h30 Autoroute électronique
Avec Pierre Guérin. Réalisation: Richard Simoens.

19h00 À plein temps
L'art de "réchéflir".

19h30 Le monde merveilleux de Disney

20h30 Contrechamp
Magazine d'information.

22h25 Séries plus
Jane Eyre. (3e de 5). Un certain Mason, qu'Edward Rochester a connu aux Antilles se présente à Thornfield. Appelée au chevet de Mme Reed, Jane quitte le château et se retrouve face à celle qui lui a rendu l'enfance si pénible.

23h25 Cinéma
Atlantic City. Drame social réalisé par Louis Malle. Avec Burt Lancaster et Michel Piccoli. Un «ex-bouncer» sans envergure, devenu le serviteur d'une ancienne vedette de la chanson, se fait entraîner par le mari d'une voisine dans une affaire de drogues (amér. 78).

sam. 24 janv.

18h00 Samedi de rire!
Anim. Yvon Deschamps. Avec Pauline Martin, Normand Chouinard, Michèle Deslauriers et Normand Brathwaite. Réal. Roger Fournier.

19h00 La soireé du hockey
En direct de Montréal, les Black Hawks de Chicago affrontent les Canadiens.

22h15 Télé-sélection
L'épreuve de force. Drame policier réalisé et interprété par Clint Eastwood. Dépêché à Las Vegas pour ramener une prévenue qui doit témoigner à un procès, un officier de police devient bientôt la cible de mystérieux assaillants (amér. 77)

dim. 25 janv.

10h00 Le Jour du Seigneur
Messe célébrée au Petit Séminaire par l'abbé Gérard Dionne devant la communauté laotienne. Réalisation: Richard Simoens.

11h00 La semaine verte

16h00 Second regard
Avec Jacques Houde. **Télévision religieuse dans certains pays du monde.** Un dossier qui tente de faire ressortir à la fois la diversité et les constantes de la transmission du message religieux.

17h00 Science-réalité
Des enfants à la carte. Les questions scientifiques et morales posées par les nouvelles techniques de manipulations génétiques et embryonnaires.

18h50 Les beaux dimanches
Les enfants aux petites valises. Les enfants du divorce. Leur bonheur est-il plus grand ou simplement différent des enfances d'autrefois?

19h00 Les beaux dimanches
Ciné-festival. Carmen. Spectacle musical réalisé par Francesco Rosi d'après l'opéra de Georges Bizet. Avec Julia Migenes-Johnson et Placido Domingo. À Séville, en 1820, le brigadier José est chargé de surveiller la cigarière Carmen qui vient de blesser une compagne de travail. Il la laisse s'enfuir et devient plus tard son amant. Cela l'entraîne dans un combat au sabre avec un officier, ce qui le force à s'enfuir avec Carmen. (fr.-it. 84).



Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications au 786-0249.

Un p'tit plaisir à Radio-Canada



Daniel TOUGAS

L'artiste franco-manitobain *Marcel Gosselin a reçu l'autre jour le prix Leon A. Brown* pour son exposition «*Delta*».

Le prix est décerné annuellement à un artiste manitobain qui a exposé à la Galerie d'art de Winnipeg et dont l'exposition a été la plus appréciée de l'année.

Le **Leon A. Brown Award** sera remis à Marcel Gosselin le 30 janvier prochain.

◆

La Tougâterie: *Savez-vous qui on a baptisé la «Grand-mère du Cercle Molière»?*

En 1925, selon **Donatien Frémont** *(*Les Français dans l'Ouest canadien*), les premières répétitions du Cercle Molière ont eu lieu dans une ancienne épicerie désaffectée. La veuve qui était propriétaire louait l'espace à prix modique comme salle de réunion.*

La propriétaire, **Eda Pelletier**, *assistait à toutes les répétitions du Cercle Molière. «Un si beau zèle méritait récompense, écrit Donatien Frémont. On confia un rôle à Mme Pelletier (...) Elle figura par la suite dans plusieurs distributions et toujours avec bonheur. Mme Pelletier était une actrice excellente, très goûtée du public».*

Son double apport au Cercle Molière lui a donc valu le nom de «Grand-mère du Cercle Molière».

◆

Si vous avez la chance d'aller voir le spectacle du *Manitoba Puppet Theatre* «The Legend of Kiviuq», je vous le recommande.

Deux manipulateurs de marionnettes, à l'aide d'un narrateur, font vivre l'aventure de l'Inuit **Kiviuq** avec un art et une simplicité qui toucheront les spectateurs de tout âge.

Il ne reste que six représentations: les 17, 24 et 25 janvier à 13h et 15h. À la Galerie d'art de Winnipeg.

Le spectacle «The Legend of Kiviuq» coïncide avec la rétrospective sur des oeuvres de **Jessie Oonark**, une artiste inuite. Ses gravures, dessins et tapisseries murales sont en montre à la Galerie jusqu'au 15 février.

◆

«L'exposition se veut en quelque sorte un reportage de mes impressions. Ce que je veux communiquer, c'est la beauté du paysage de Dieulefit».

Dieulefit, c'est une petite ville en Provence. L'exposition de photos sur la Provence, c'est **Linda Carrier-Walker** qui la fit.

Linda Carrier-Walker est professeur de photojournalisme à l'école de journalisme de l'Université Carleton. La native de Winnipeg a fait ses début dans la presse canadienne et a travaillé comme photographe au Citizen d'Ottawa.

L'exposition, qui est en montre à l'**Alliance française** du Manitoba, offre trois facettes du terroir de la Provence: ses ruines, ses habitants et ses paysages.

Curiosité journalistique oblige, Linda Carrier-Walker confie être normalement plus intéressée aux gens qu'à l'architecture. Mais après avoir vu les formes et les couleurs de la région de Dieulefit, l'artiste photographe avoue avoir été vraiment séduite.

«La lumière en Provence est extraordinaire: très chaude, jaune, orange. C'est très différent du fond bleuâtre, plus froid, que nous avons au Canada, mais qui a aussi son attrait».

*(«**Dieulefit, terroir de Provence**» sera à l'Alliance française du Manitoba, 106, rue Osborne, jusqu'au 22 janvier).*

◆

Radio-Canada nous permet cette semaine de faire d'une pierre deux coups. L'émission de variétés «*Champs-Elysées*» présentera le dimanche 18 janvier Gaston Mandeville et Marie-Claire Séguin.

Mandeville, qui était de passage au Foyer du Centre culturel franco-manitobain au mois de novembre, a lancé son quatrième album «Comme un teenager» en mai dernier sur l'étiquette «trafic» de **Daniel Lavoie**.



Les marionnettistes du Manitoba Puppet Theatre: une technique impressionnante.

Pamper rock

Il m'avait assuré à l'époque que «Comme un teenager» ne représentait pas un détour dans le pop-rock à la Corey Hart.

«Corey Hart, c'est du "pamper-rock",» a-t-il lancé, en souriant. Une musique pour les jeunes adolescentes. Moi, je ne suis pas un symbole sexuel, j'aime mieux être bon que beau!»

L'animateur **Michel Drucker** s'entretiendra aussi avec **Marie-Claire Séguin**, qui se produira à Saint-Boniface au mois de février prochain dans le cadre du Festival du Voyageur.

◆

Vous avez un parent ou un chum qui se flatte de posséder un plus bel accent britannique que la reine?

Le **Théâtre de la Prairie**, la troupe théâtrale qui met en scène la pièce de Marcien Ferland «**Aux temps de la Prairie**» recherche deux comédiens pour interpréter les rôles de John A. Macdonald (*ancien premier ministre du Canada*) et de Donald Smith (*un diplomate*).

On s'adresse particulièrement aux hommes de 50 à 65 ans qui se sentent à l'aise de jouer en anglais, puisque tout le texte de ces deux personnages sera donné en anglais. Comme dit, un accent britannique serait un atout!

Le Théâtre de la Prairie lance également un appel aux enfants d'origine métis de 6 à 11 ans qui voudraient jouer des rôles dans la pièce.

Intéressé? Contactez **Marcien Ferland** au plus coupant au numéro 253-4175.

◆

Le compositeur-interprète Jacques Lussier me disait cette semaine qu'il prépare une deuxième tournée en France et en Belgique cet été.

L'année dernière, le chansonnier franco-manitobain s'est produit dans de nombreux festivals d'été dans les villages français et belges. «Il faut avoir au moins un mois de spectacles pour que ce soit rentable de faire le voyage en Europe, souligne le guitariste folk-rock.

«L'envergure de la tournée cette année dépendra beaucoup des spectacles qu'on peut avoir à travers nos contacts en France au Festival à Montguyon (*pas loin de Bordeaux*)».

Jacques Lussier a déjà retenu les services du batteur **Michel Dorge** dans l'éventualité d'une tournée estivale. Les autres musiciens qui l'accompagneront en Europe n'ont pas encore été choisis.



Jacques Lussier prend un petit break avant de préparer une deuxième tournée des festivals européens.

◆

En bref. L'ancien compère de Plume Latraverse, **Stephen Faulkner** alias *Cassonade*, apporte une musique western peu ordinaire au Foyer du Centre culturel franco-manitobain, les vendredi 16 et samedi 17 janvier.

La formation «**Small Town**» de Roger Fournier vient d'endisquer un 45 tours aux Sunshine Studios à Winnipeg.

Le disque, qui est passé pour la première fois sur les ondes de CKSB cette semaine, comprend la ballade **Je me sens bien (au Manitoba)** de Claude Desorcy, ainsi que le boogie-woogie **P'tite Canadienne** de Roger Fournier.

«Tank» régnait

Louis Régnier vient de passer un permis de conduire bien utile, dans une catégorie bien spéciale: la classe «char d'assaut».

«Tank» Régnier, comme on l'appelle maintenant, a réalisé son rêve de conduire un de ces immenses blindés de l'armée canadienne à l'occasion de son 50e anniversaire au mois de septembre 86. Et il l'a fait devant les caméras de «**Thrill of a lifetime**»!

«C'est deux de mes amis, Gilles Ferland et Raymond Plouffe, qui ont comploté cette affaire-là quelques mois avant mon 50e anniversaire. C'était une vieille farce entre nous: on disait que dans la circulation de Winnipeg, souvent, on aimerait bien être au volant d'un tank!»

Quand la recherchiste de Thrill of a Lifetime a contacté Louis Régnier, natif de Saint-François-Xavier, au mois de septembre, il était convaincu que c'était une blague. Mais lorsque l'émission a arrangé pour lui un congé de deux jours de l'école John Henderson où il enseigne, il a su qu'on ne plaisantait pas.

Peu de temps après, le 19 septembre, Louis Régnier se trouvait à **Gagetown** au Nouveau-Brunswick, le terrain de manoeuvre des chars d'assaut canadiens.

Avant de passer au volant d'un véritable blindé de bataille, «Tank» Régnier s'est d'abord exercé en simulation et ensuite dans un tank d'entraînement (*sans canon*) où l'instructeur dans le siège d'à côté pouvait prendre les commandes en cas d'urgence. (Ce qui n'est pas sans ressembler aux voitures «*Auto-école*»!).

«Le gros blindé de bataille est plus facile à conduire que je ne le pensais, note le tout récent «Béret noir». C'est comme un gros diesel. Le volant est à peu près comme celui d'un avion et le char n'a que trois vitesses: la marche avant, le point mort et la marche arrière.»

Dans le blindé de bataille, l'instructeur ne pouvait pas prendre le contrôle, alors le «caporal» Régnier suivait ses ordres à la lettre. Ils ont fait le tour du terrain de manoeuvre: escaladant des pentes de 45° d'un côté et 90° de l'autre. Le tout dans la boue!

Les shorts

«En approchant un gros trou d'eau, mon instructeur m'a dit qu'on passerait 15 ou 20 secondes sous l'eau et que, surtout, il ne fallait pas arrêter pendant que le char était immergé. J'ai pesé sur le gaz et je n'ai pas arrêté. L'eau coulait à l'intérieur du char, ça coulait dans les shorts!»

C'est surtout après avoir tiré au canon que Louis Régnier s'est rendu compte qu'il ne voudrait jamais être dans un char en temps de guerre. «On n'a pas de place pour grouiller là-dedans. C'est très petit. Un vrai cercueil».

À son retour, une trentaine d'amis et parents sont venus le rencontrer, avec posters et félicitations, à l'aéroport. En attendant que l'émission «**Thrill of a Lifetime**» diffuse son aventure (*au printemps ou à l'automne*), Louis Régnier circulera dans le «trafic» de Winnipeg en voiture normale.

LA LIBERTÉ
est à la recherche de
téléphonistes
pour sa campagne d'abonnements.

Description du travail: des appels, aux bureaux de La Liberté, à partir du bottin de téléphone, entre 18h et 21h, soit les lundis, mardis, mercredis ou jeudis. (Possibilité de travailler plusieurs soirs.)

Salaire: à commission.

Pour d'autres renseignements, appelez **Bernard Bocquel** ou **Lucien Chaput** au **237-4823.**

LA LIBERTÉ

Le journal dont on parle avec ses ami(e)s.

ABONNEZ-VOUS!

LES OPTIONS OFFERTES:

1) Je m'abonne pour 1 an *(J'épargne 4,50$)* 21$ ☐

2) Je m'abonne pour 2 ans *(J'épargne 12$)* 39$ ☐

Nom ____________________

Adresse ____________________

Écrivez votre chèque ou mandat poste au nom de:
La Liberté, C.P. 190 R2H 3B4
ou utilisez votre carte de crédit.

VISA ou MASTERCARD n° ____________________

Date d'expiration ____________________

Numéro d'abonné: ____________________

Bien sûr, si vous avez besoin d'informations supplémentaires, un coup de fil suffit: **237-4823.**

National Energy Board  **Office national de l'énergie**

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE
AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

L'Office national de l'énergie (l'«Office») tiendra une audience publique relativement à une demande présentée le 14 novembre 1986 par Alberta Northeast Gas Limited, TransCanada Pipelines Limtied, ProGas Limited, ATCOR Ltd., et AEC Oil and Gas Company, dicision de l'Alberta Energy Company Ltd., regroupées sous le vocable Alberta Northeast Project. Les corequérantes ont demandé à l'Office national de l'énergie (l'«Office») de délivrer conformément aux articles 17 et 82 de la Loi sur l'Office national de l'énergie («la Loi») des ordonnances et des licences d'exportation de gaz naturel.

Le volume total de gaz exporté en 15 ans totaliserait environ 61 milliards de mètres cubes dont 31,4 milliards sont actuellement autorisés à l'exportation aux termes des licences actuelles. Le gaz serait exporté à Niagara Falls et à Iroquois, en Ontario, pour être consommé dans le nord-est des États-Unis.

L'audience commencera le mardi 17 février 1987 à 9h30, heure locale, à la salle d'audience de l'Office, 473, rue Alberta, à Ottawa (Ontario).

Cette audience sera publique et aura pour but d'obtenir les témoignages et les vues pertinentes des parties intéressées à la demande.

Quiconque désire intervenir à l'audience doit déposer une intervention écrite auprès du Secrétaire de l'Office et en signifier une copie aux corequérantes. Les corequérantes fourniront une copie de la demande à chaque intervenant.

Quiconque ne désire faire que des commentaires à l'égard de la demande doit les envoyer par écrit au Secrétaire de l'Office et en faire parvenir une copie aux corequérantes, aux adresses suivantes:

Alberta Northeast Gas, Limited
110 Tremont Street
Boston, Massachusetts
États-Unis 02108
Attention: **Mr. James Rooney**

TransCanada Pipelines Limited
P.O. Box 54
Commerce Court West
Toronto, Ontario M5L 1C2
Attention: **Mr. Art Douloff**

ProGas Limited
1620 SunLife Plaza
144-4th Avenue S.W.
Calgary, Alberta T2P 3N4
Attention: **Mr. Ken MacDonald**

ATCOR Limited
800, 800-6th Avenue S.W.
Calgary, Alberta T2P 3G3
Attention: **Mr. Russ Kupin**

AEC Oil and Gas Company
A Division of Alberta Energy Company Ltd.
2400, 639-5th Avenue S.W.
Calgary, Alberta T2P 9M9
Attention: **Mr. Dennis W. Cornelson**

Une compie des commentairers doit également être envoyée à l'avocat des corequérantes, Bennett Jones, Barristers and Solicitors, 3200 Shell Centre, 400-4th Avenue S.W., Calgary, Alberta, T2P 0X9, aux soins de M. D.O. Sabey, c.r.

Le délai de réception des interventions ou des commentaires écrits prend fin le mercredi 21 janvier 1987. Le secrétaire fera alors paraître la liste des intervenants.

Pour se procurer des renseignements, en anglais ou en français, relatifs à la procédure de cette audience (ordonnance d'audience GH-1-87) ou aux **Règles de pratiques et de procédure** de l'Office qui régissent toutes les audiences, il suffit d'écrire au secrétaire ou de téléphoner au Bureau de soutien de la réglementation de l'Office, à (613) 998-7204 ou à l'adresse suivante:

John S. Klenavie, secrétaire
Office national de l'énergie
473, rue Alberta
Ottawa (Ontario) K1A 0E5
Télex: 0533791
Télécopieur: (613) 990-7900

1987.
Et si on échangeait Fergie?

Le plan de cinq ans de John Ferguson est dans sa huitième année.

Les Jets de 1983, sous Tom Watt, avaient plus de chances de remporter la coupe Stanley que la formation d'aujourd'hui.

Des questions doivent être posées au sujet de Fergie, l'architecte des Jets.



André BRIN

VOL 86-87

Depuis 1979, John Ferguson a complété une vingtaine de transactions. On a souvent accusé Ferguson de faire des échanges de trop. Des échanges qui faisaient reculer l'équipe d'un pas.

J'en arrive à l'anatomie d'une équipe moyenne qui devrait être une équipe championne. Ou plutôt: l'anatomie d'un gérant à travers ses transactions.

1981. Peter Marsh à Chicago pour **Tim Trimper** et **Doug Lecuyer**. C'est la première transaction pour Fergie dans la Ligue Nationale. On lui donne la victoire seulement parce que ce sont trois joueurs du même calibre. Les Jets en ont décroché deux. (*1-0-0*).

1981. Scott Campbell et **John Markell** à St-Louis pour **Paul MacLean, Bryan Maxwell** et **Eddie Staniowski**. Une excellente transaction pour les Jets. Markell a joué trois matchs dans la Ligue Nationale et n'a pas compté de buts. Campbell, la clé de l'échange, n'a jamais joué un autre match. (*2-0-0*)

1981. Ivan Hlinka aux Canucks pour **Brent Ashton** et **Tom Martin**. Ensuite, **Ashton** et **Dave Kasper** à Colorado pour **Lucien Deblois.** Ashton est devenu un excellent joueur, le genre de joueur qui aiderait les Jets maintenant. Hlinka n'a jamais été très motivé avec les Canucks et n'aurait pas joué pour les Jets quand même. Deblois, pour sa part, a été le capitaine des Jets. (*3-0-1*)

1983. Willy Lindstrom à Edmonton pour **Laurie Boschman**. Le dernier vol de Fergie. Lindstrom était au bout de ses forces. (*4-0-1*)

1983. Dave Christian à Washington pour **Bobby Dollas**. Dollas était le choix des Jets, reçu des Caps. Dollas est maintenant un immense défenseur défensif qui refuse de frapper. (*4-1-1*)

1983. Patrick Roy à Montréal pour **Robert Picard**. Les Jets n'auraient pas pris Roy en troisième ronde avec le choix qu'ils ont cédé aux Canadiens. Picard a très bien joué à Winnipeg. (*4-1-2*)

1984. Moe Mantha et **Doug Bodger** à Pittsburgh pour **Randy Carlyle.** Une transaction qui a bénéficié aux deux équipes. Un autre match nul pour les Jets. (*4-3-1*)

1984. Lucien Deblois à Montréal pour **Perry Turnbull**. Si Fergie remporte cette transaction, c'est seulement parce que Turnbull a joué. Deblois a été blessé tout le temps (*5-1-3*).

1985. Doug Soetaert à Montréal pour **Mark Holden**. Mark qui? (*5-2-3*).

1985. Dave Babych à Hartford pour **Ray Neufeld**. Ce n'est pas la pire transaction de Ferguson. Neufeld est un joueur capable. Mais Babych était rempli de talent non utilisé. Neufeld, c'était un ailier solide, rien de plus. (*5-3-3*)

Déclin

1986. Robert Picard à Québec pour **Mario Marois**. Une transaction nécessaire pour les deux équipes. Aucun perdant, puisque les deux sont devenus des piliers défensifs. (*5-3-4*)

1986. Bryan Hayward à Montréal pour **Steve Penney** et **Jan Ingman**. Jusqu'à présent, c'est une défaite pour Fergie. Mais il y a des dépisteurs qui spéculent qu'Ingman pourrait décrocher un poste avec les Jets s'il le voulait. (*5-4-4*)

1986. Wade Campbell à Boston pour **Bill Derlago**. Au moins, Derlago a servi à quelque chose. (*6-4-4*)

1986. Scott Arniel à Buffalo pour **Gilles Hamel**. Arniel est capable d'être un meilleur joueur. Mais, tout de même, les Jets ont l'avantage, ne serait-ce que pour la merveilleuse attitude d'Hamel. (*7-4-4*)

1987. Bill Derlago à Québec, Montréal cède aux Jets le contrat de **Steve Rooney**. C'est, en somme, une transaction en soi. Rooney est ce qu'il faut. Derlago n'était pas un joueur de quatrième trio. C'était un joueur de premier trio en déclin. (*7-4-5*)

En conclusion, on voit que la fiche de Ferguson est exactement là où en sont les Jets. Un résultat respectable, mais loin de donner une équipe championne.

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE
AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

MÉTHODES DE CALCUL DES EXCÉDENTS DE GAZ NATUREL

L'Office national de l'énergie a décidé, conformément à l'article 22 de la Loi sur l'Office national de l'énergie, de procéder à un examen des méthodes qu'il utilise pour déterminer les excédents de gaz naturel destinés à l'exportation.

Les parties intéressées qui désirent intervenir doivent déposer un mémoire écrit. Elles auront également l'occasion de se faire entendre au cours de l'examen. La ou les dates et le ou les lieux de l'examen seront annoncés ultérieurement.

Quiconque désire présenter un mémoire sur la question à l'étude au cours de l'examen doit en aviser le secrétaire de l'Office le 30 janvier 1987 au plus tard. Le Secrétaire fera paraître la liste des parties intéressés peu après.

Les mémoires doivent arriver à l'Office **le 27 février 1987** au plus tard.

Pour obtenir plus de renseignements sur la procédure d'examen (exposée dans une lettre du 18 décembre 1986 que l'on peut se procurer sur demande), prière de téléphoner au **Bureau du soutien à la réglementation** de l'Office, **au (613) 998-7206**, ou d'écrire au **Secrétaire** à l'adresse suivante:

John S. Klenavic
Secrétaire
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5

Télex No.: 053-3791
Télécopieur: 990-7900 *Le 7 janvier 1987*

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue OLIVE FILLION, du village de Saint-Jean-Baptiste, au Manitoba, épouse d'Antoine Fillion, du même endroit, décédée.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 200-170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba) R2H 0T4, le ou avant le 20 février 1987.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 7e jour du mois de janvier 1987.

MARCOUX BÉTOURNAY
LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

Le match des étoiles

Ce sera pas mal plus proche

Ron Freynet de Sainte-Anne est catégorique: «le Nord va gagner». Henri Bérard de Saint-Pierre-Jolys ne se hasarde pas à donner des prédictions. Sauf pour dire: «ça va être mieux que l'an passé».

Eh oui! Nous voilà déjà rendu à ce temps de la saison où les meilleurs de la Division Nord affrontent les meilleurs de la Division Sud(*). Pour le match traditionnel des étoiles de la Ligue Hanover-Taché.

Cette année, c'est Saint-Malo qui va recevoir les deux équipes. Et contrairement aux autres années, le match aura lieu un samedi soir (*le 17 janvier à 19h30*).

«C'est pour que les gars se rencontrent, pour faire connaître la Ligue, explique Ron Freynet, qui a fait partie des équipes étoiles depuis douze ans. Mais c'est aussi pour voir quelle division est la meilleure.»

«C'est une affaire de fierté, poursuit celui qui n'est pas une étoile cette année parce qu'il a «manqué trop de matchs». Surtout maintenant. Il y a 5, 6 ans, c'était l'équipe qui avait gagné le championnat l'année d'avant qui jouait contre les étoiles.»



Ron Freynet (à droite) pas de treizième...

«Maintenant que c'est la Division Nord contre la division Sud, il y a plus de rivalité. Les gars essayent un peu plus fort. Pour montrer que leur division est plus forte que l'autre!»

«Le match des étoiles, c'est juste pour s'amuser, suggère Henri Bérard. Mais les joueurs jouent pour gagner. Il y a une petite rivalité. Mais pas comme les matchs en séries éliminatoires, par exemple.»

Notons en passant que l'an dernier, les étoiles de la Division Nord ont remporté le match 13 à 4. Ce qui explique l'optimisme de Ron Freynet. Et le commentaire prudent d'Henri Bérard qui s'est permis un: «ce sera pas mal plus égal».

Lucien CHAPUT

(*) *Les équipes cette année sont composées de:*

Étoiles du Sud: ***Gardiens de but:*** *Maurice Trudel* (St-Malo), *Ted Froese* (Grunthal); ***Défense:*** *Marc Marion et Marcel Coulombe* (Saint-Malo), *Charlie Edwards et Norm Hébert* (Saint-Pierre-Jolys), *Marv Kornelson* (Grunthal) *et Bernie Stahn* (Mitchell). ***À l'attaque:*** *Denis Trudel, Jean Coulombe et Art Coulombe* (Saint-Malo); *Gil Dubé, Gérald Lafrenière et Fernand Piché* (La Broquerie); *Robert Bérard* (St-Pierre); *Tim Wiens, Brad Froese et Ed Froese* (Grunthal). ***Les entraîneurs:*** *Ed Pylypjur et John Wiens* (Grunthal).

Étoiles du Nord: ***Gardiens de but:*** *Bob Brisebois* (Ile-des-Chênes) *et Phil Grégoire* (Ste-Anne). ***Défense:*** *Dean Gerrie et Roger Charrière* (Ste-Anne), *Russ Koop* (Landmark), *Larry Stoez* (Steinbach), *Dave Morley* (Ile-des-Chênes). ***À l'attaque:*** *Dave Naaykens et Ron Simard* (Lorette), *Roger St-Laurent* (Ile-des-Chênes), *Curt Brandt, Aimé Plett et Gary Brandt* (Landmark), *Rick Kornelson et Earl Coleman* (Steinbach); *Luc St-Mars, Michel Pattyn, Denis Lajoie et Gerry Lévesque* (Ste-Anne). ***Gérant:*** *Jacques St-Vincent* (Ste-Anne).

HANOVER-TACHÉ

Classement général
(au 13 janvier 1987)

Division Nord

	G	P	N	T
Ste-Anne	14	5	0	28
Landmark	13	3	1	27
Steinbach	8	8	1	17
Ile-des-Chênes	6	10	0	13
Lorette	4	15	0	8

Division Sud

	G	P	N	T
Saint-Malo	13	4	0	26
Grunthal	13	5	0	26
Saint-Pierre	8	7	1	17
La Broquerie	4	12	0	8
Mitchell	2	16	0	4

SOUTH CENTRAL INTERMEDIATE

Classement général
(au 8 janvier 1987)

	G	P	N	T
Notre-Dame	8	3	1	17
Somerset	7	2	1	15
Gladstone	7	3	1	15
MacGregor	6	4	2	14
Holland	5	3	3	13
Saint-Claude	4	5	2	10
Bruxelles	3	6	2	8
Oakville	3	7	1	7
Mariapolis	0	8	1	1

De 100 à 200 emplois en jeu

Avant d'abattre, il faut étudier

Si Canada Packers n'avait pas fermé, concède Fernand Bérard, préfet de la municipalité De Salaberry, il ne serait pas question de construire un abattoir dans le Sud-Est. Mais souvent, le malheur des uns fait le bonheur des autres...

La municipalité De Salaberry et la municipalité de Hanover ont chacune offert 2 000$ pour entreprendre une étude de faisabilité pour construire un abattoir dans le Sud-Est.

«La municipalité De Salaberry a décidé de contribuer, explique Fernand Bérard, parce que les Packers fermaient. 50 pour cent des cochons sont élevés dans le Sud-Est du Manitoba. Les coûts de transport pour les envoyer à Neepawa pourraient s'élever à 2$ de plus la tête».

L'étude de faisabilité a été entreprise conjointement par Hollis Kinsey, un consultant de Grunthal et Charles Gauthier, agent de développement de la Eastman Development Corporation dont le bureau est à Saint-Pierre-Jolys.

«Hollys Kinsey va préparer les chiffres, explique Charles Gauthier. Il va étudier les coûts de construction, les frais de fonctionnement et la rentabilité du projet».

«Pour ma part, je prépare l'étude des règlements de l'environnement, la possibilité de marchés pour les produits, les sites possibles et la disponibilité de fonds pour entreprendre le projet.»

Les déchets

«On a aussi un engagement de la part d'ingénieurs de la ville de Winnipeg, ajoute Charles Gauthier. Ils vont nous fournir gratuitement un estimé des coûts pour l'aspect de traitement des déchets.»

Charles Gauthier estime que le rapport de faisabilité sera terminé d'ici trois semaines. Ce ne sera, par contre, qu'une première étape. Puisqu'il faudra attirer des investisseurs qui pourraient assurer la construction de l'abattoir. Un projet qui pourrait se chiffrer dans les 10 millions de dollars.

«Si ça arrivait, conclut le préfet Fernand Bérard, ça pourrait donner une grosse aide au Sud-Est du Manitoba». Le projet pourrait créer de 100 à 200 emplois.

Lucien CHAPUT

RED RIVER VALLEY INTERNATIONAL

Classement général
(au 14 janvier 1987)

	G	P	N	T
St-Jean-Baptiste	9	1	1	**19**
Sainte-Agathe	5	1	2	**12**
Altona	2	6	1	**5**
Dominion City	1	9	0	**2**

Classement individuel

	B	P	T
Robert Bouchard, ***St-Jean***	15	15	30
Paul Rodrigue, ***St-Jean***	7	17	24
Larry Skoleski, ***Ste-Agathe***	14	10	24
Allan Siemens, ***St-Jean***	8	12	20
Léo Fillion, ***St-Jean***	4	13	17
Farrell Bouchard, ***St-Jean***	8	8	16
Don Hildebrand, ***St-Jean***	7	8	15
Dallas Johnson, ***Ste-Agathe***	10	5	15

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu GUILLAUME HENRI TREMORIN, du village de St-Claude au Manitoba, retraité.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba), le ou avant le 1er jour de mars 1987.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba ce 9e jour de janvier 1987.

TEFFAINE, TEILLET & BENNETT
Procureurs de la succession

APPEL D'OFFRES

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

À TITRE D'AGENT de la Société canadienne des postes, Travaux publics Canada recevra les soumissions cachetées visasnt les projets ou les services mentionnés ci-après, et adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2. Les soumissions seront acceptées jusqu'à 14h (heure normale de centre) à la date limite indiquée. On peut se procruer les documents de soumission au Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, ou en téléphonant au numéro 949-2372.

PROJET

No. 780201 — Winnipeg (Manitoba)
Terminal du bureau de poste central
Protection des recettes
Expansion des bureaux

Les documents de soumission peuvent aussi être consultés à l'Association des constructeurs de Winnipeg.

Date limite: le mardi 27 janvier 1987
Dépôt: Néant.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Canadä

Environnement Canada Parcs — Environment Canada Parks

APPEL D'OFFRES

Concession de service alimentaire
Parc historique national Lower Fort Garry
Selkirk (Manitoba)

Le travail consiste à exploiter une concession de service alimentaire au parc historique national Lower Fort Garry. Le soumissionaire retenu signera un contrat de concession pour la période de 1987 à 1991 inclusivement. Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt de garantie de 100$ sous forme de chèque visé, de mandat poste ou de traite à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les soumissions doivent être adressées au:

Directeur
Environnement Canada (Parcs)
Parc historique national Lower Fort Garry
C.P. 37, groupe 343, R.R. 3
Selkirk (Manitoba) R1A 2A8

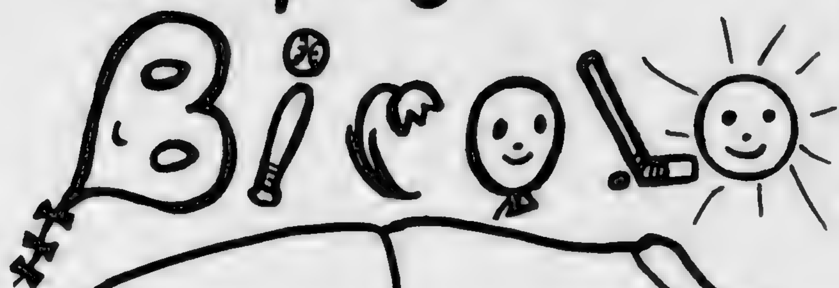
Elles seront reçues jusqu'à:
15h (heure locale)
le vendredi 13 février 1987
Tél.: (204) 949-6341
(204) 949-8074

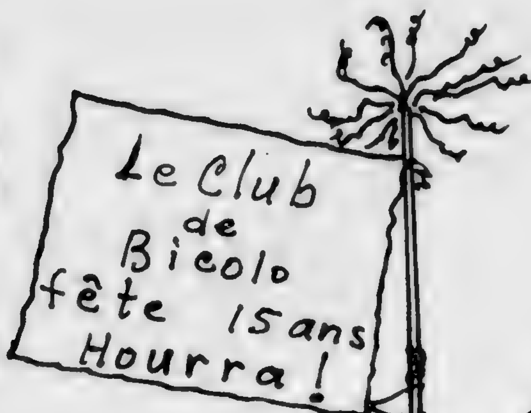
On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse susmentionnée.

Une inspection obligatoire se passeras à 13h, le mercredi 28 janvier 1987, au Centre d'Acceuil des Visiteurs.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Canadä







Allô les amis!!

C'est au mois de janvier 1972 que la page de Bicolo paraissait pour la première fois dans La Liberté.

Depuis ce temps, 8 500 enfants sont devenus membres du Club de Bicolo! Ils viennent de tous les coins de la province, d'un peu partout au Canada et de plusieurs autres pays du monde: France, Belgique, Japon, Allemagne, etc...

Comme tu vois, c'est un Club important et qui grandit toujours!

Pour fêter les 15 ans du Club, je lance un grand concours!

****

Grand CONCOURS 15e anniversaire

****

Slogan pour un "t-shirt" Tu penses à un slogan sur Bicolo, quelque chose qui dirait bien ce que tu penses de Bicolo. Tu fais un dessin qui accompagne ton slogan. Je te donne un exemple: «Bicolo est le plus beau!» (hum!)

Tu trouveras sûrement quelque chose de mieux! Alors «fais marcher tes méninges»... et trouve un beau slogan et dessine-le.

Moi, je choisirai le meilleur slogan et je le ferai imprimer sur des T-shirt que je donnerai en prix.

Le GRAND GAGNANT recevra un **beau prix** (je t'en parle la semaine prochaine) et plusieurs autres gagnants recevront un T-shirt.

(N'oublie pas d'indiquer la grandeur de tont T-shirt au cas où tu serais gagnant

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

Âge ______ **Numéro de membre** ______________

Taille T-shirt (encercle) **Petit Moyen Grand (enfant)**
Petit Moyen Grand (adolescent)

Si tu n'es pas membre du Club de Bicolo, remplis le coupon sur la page.

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba)
R0A 1V0



NOM: ____________________

ADRESSE ____________________

CODE POSTAL ________ ÂGE ______

Le MOINEAU...

Savais-tu que ce petit oiseau brun-gris n'est pas un oiseau de chez nous; mais qu'il est venu d'Europe?

On l'a importé aux États-Unis en 1850 pour qu'il combatte les chenilles sur les arbres d'ornementaux. Mais on a oublié qu'il aime surtout les graines: son gros bec dur en témoigne.

Souvent le moineau fait plus de tort que de bien. Il dévore les bourgeons d'arbres fruitiers et parfois les semences. De plus, sa fécondité est remarquable: il élève six couvées par an!

Le moineau s'installe chez nous sans aucune gêne; il n'est ni beau, ni bon chanteur mais il égaie tout de même nos hivers!

Complète le grille et trouve les noms de quelques autres oiseaux qui passent l'hiver avec nous.





LA FÉDÉRATION PROVINCIALE DES COMITÉS DE PARENTS

vous invite à son

assemblée annuelle

qui aura lieu:

le dimanche 15 février
à 13h
en la salle paroissiale de Saint-Norbert

À cette occasion, il y aura élections aux postes suivants:

Présidence: mandat d'un an
Vice-présidence: mandat de deux ans
Quatre (4) postes de conseillers: pour mandats de deux ans.

Afin de qualifier pour un de ces postes tout candidat devra être membre de la Fédération. Pour devenir membre de la FPCP, il faut remplir les conditions suivantes:

— être parent d'enfant(s) dans une école ou organisme préscolaire desservi par un comité de parents membre de la Fédération.

— avoir payé la cotisation fixée.

Les personnes intéressées à assumer une de ces fonctions sont priées de soumettre leur nom en appelant soit la présidente du comité de candidatures, **LISE HUBERDEAU, au 944-5265 le jour et au 253-7904 en soirée, ou le bureau de la Fédération au 237-9666.**

Membre gagnant #7945

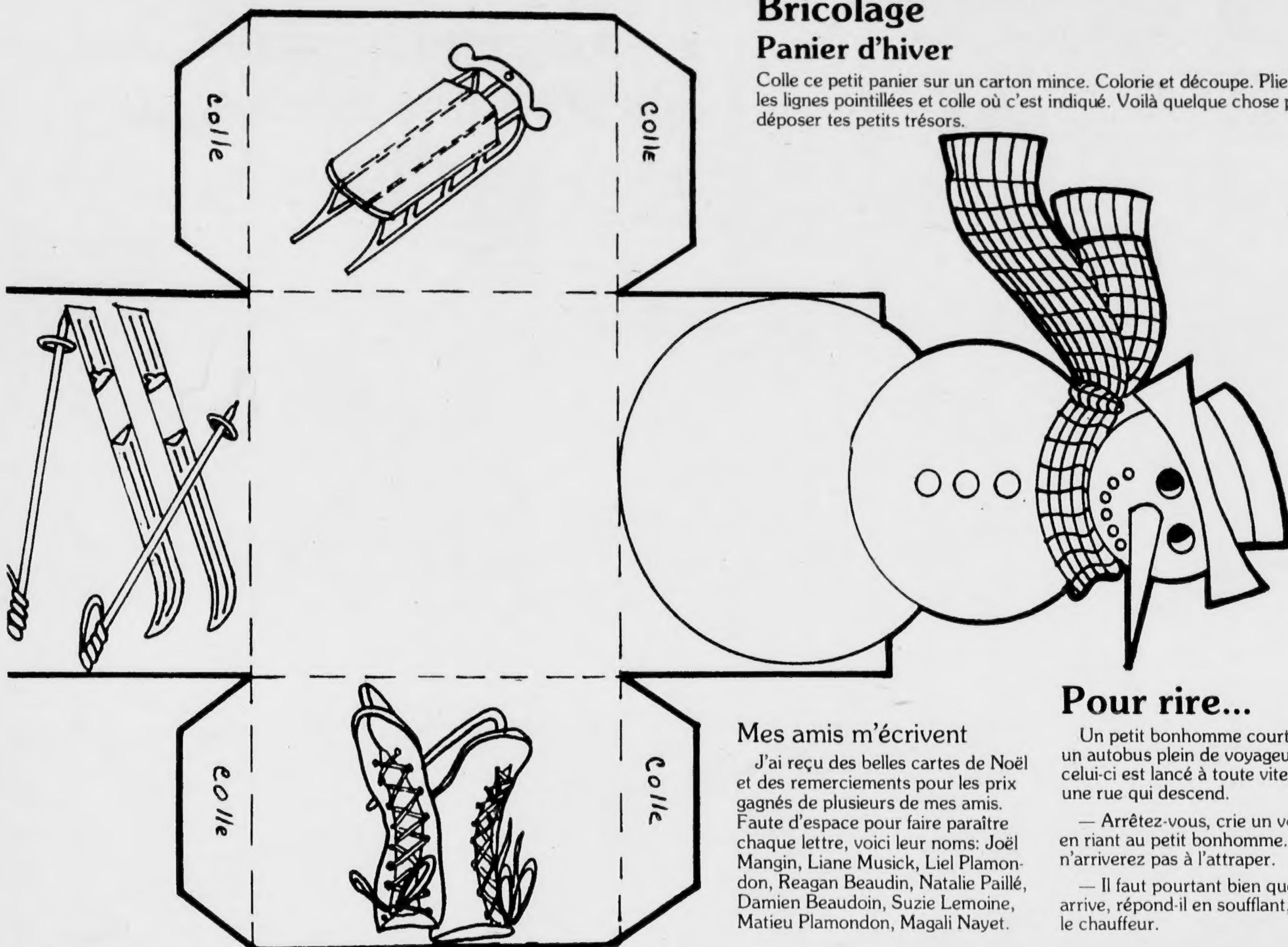
Lynn DeSpiegelaere

18, baie Rizzuto, Winnipeg

Bricolage

Panier d'hiver

Colle ce petit panier sur un carton mince. Colorie et découpe. Plie sur les lignes pointillées et colle où c'est indiqué. Voilà quelque chose pour déposer tes petits trésors.



Mes amis m'écrivent

J'ai reçu des belles cartes de Noël et des remerciements pour les prix gagnés de plusieurs de mes amis. Faute d'espace pour faire paraître chaque lettre, voici leur noms: Joël Mangin, Liane Musick, Liel Plamondon, Reagan Beaudin, Natalie Paillé, Damien Beaudoin, Suzie Lemoine, Matieu Plamondon, Magali Nayet.

Pour rire...

Un petit bonhomme court derrière un autobus plein de voyageurs. Mais celui-ci est lancé à toute vitesse dans une rue qui descend.

— Arrêtez-vous, crie un voyageur en riant au petit bonhomme. Vous n'arriverez pas à l'attraper.

— Il faut pourtant bien que j'y arrive, répond-il en soufflant, c'est moi le chauffeur.

AVIS AUX CRÉANCIERS
EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JULES DESAULNIERS, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retiré.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 3B4, le ou avant le 15 février 1987.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba ce 12e jour de janvier 1987.

TEFFAINE, TEILLET & BENNETT
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS
EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JOSEPH MOUSSEAU, de la ville de Winnipeg au Manitoba, retraité.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba), le ou avant le 15e jour de mars 1987.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba ce 12e jour de janvier 1987.

TEFFAINE, TEILLET & BENNETT
Procureurs de la succession



National Defence — Défense nationale

AVIS AU PUBLIC
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Jusqu'à vis contraire, il y aura des exercises de tir de jour et de nuit aux champs de tir de Shilo.

Les champs de tir sont des propriétés du MDN qui se trouvent à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9 du 14e rang à l'ouest du méridine origine, dans les townships 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien origine dans la province du Manitoba. Au besoin, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant au chef de Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement marquées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est permise qu'avec l'autorisation expresse du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation en faisant la demande à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS
Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous avez en possession un engin que vous croyez explosif, veuillez avertir la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

Nécrologie

Anita Marie Guenette (née Lafond)

Au Centre hospitalier Taché est décédée le lundi 5 janvier 1987, Mme Anita Marie Guenette (née Lafond) à l'âge de 79 ans.

Précédée par son époux Megilde en 1977, une fille Alice en 1978 et un petit-fils Gérald en 1967, elle laisse dans le deuil ses enfants, Armand et épouse Stella de Ste-Anne, Philippe et son épouse Jeanne d'Edmonton, Lucien de Saint-Boniface, Louise et son époux Ralph King de Winnipeg, Denise et son époux Georges Boissonneault de Dryden en Ontario, André et son épouse Peggy de Dryden en Ontario, Bernard et son épouse Diane de Saint-Boniface: ses petits-enfants, Yvette Pederson, Paul, Suzanne Huberdeau, Lise Fraser, Gisèle Payne, Marc, Gilles, Maurice, Rachelle, Claude, Denis, Ronald, Raymond, Robert, Charles, Denis, Lisa et Jack King, Mark et Nicole Boissonneault, Michelle, Monique, Brigitte, Pierre et Serge; 19 arrière-petits-enfants; six frères, Roger, Bernard, Olivier, Nestor, Ubald, Edmond; deux soeurs, Yvonne Gariépy et Flore Ayotte et de nombreux neveux et nièces.

Les prières ont été récitées a 20h30 le mercredi 7 janvier au Salon mortuaire Desjardins, 357 Des Meurons. La messe des funérailles a été célébrée à 14h le jeudi 8 janvier à la Cathédrale de Saint-Boniface. Inhumation a suivi au cimetière de Saint-Boniface.

La famille désire remercier sincèrement le personnel de 3ABC du Centre hospitalier Taché et l'équipe pastorale.

Ceux qui le désirent peuvent faire un don aux Amis Taché Friends Inc., 185, rue Despins, R2H 3B3.

La direction des funérailles de Mme Anita Guenette a été confiée au Salon mortuaire Desjardins.

AVIS AUX CRÉANCIERS
EN CE QUI CONCERNE la succession de feue ROSANNA GENDRE, du village de Saint-Claude, au Manitoba, décédée.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées au casier postale 284, Saint-Jean-Baptiste, (Manitoba), le ou avant le 28 février 1987.

DATÉ à Saint-Jean-Baptiste au Manitoba en ce 9e jour du mois de janvier 1987.

CÉLINE BEAUDETTE
Exécutrice

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Une conférence pour toute la famille

Les femmes aussi veulent savoir! Les 2e Journées agricoles (*Farms Days*) organisées à Saint-Jean-Baptiste leur ont ouvert pour la première fois leurs portes en s'adressant directement à elles avec des sujets qui les concernent tout particulièrement. Elles sont loin d'avoir refusé l'invitation.

Près de tiers des participants à cette conférence qui s'est déroulé les 6 et 7 janvier était des agricultrices. En tout, 240 à 270 personnes ont assisté à ces Journées agricoles. Nettement plus que l'an dernier (*90 participants*), et une bonne raison pour que cela revienne régulièrement chaque année à la même époque.

Questions très pratiques

Même si les femmes étaient bienvenues l'année dernière, aucun thème des Journées agricoles ne s'adressait spécifiquement à elles. En revanche, cette année, des orateurs ont parlé des légumes du jardin, qui sont souvent de la responsabilité des femmes, des plantes d'intérieur, d'économie ménagère, des mauvaises herbes, des repas à emporter dans les champs... Bref, des questions très pratiques, qui font partie de la vie quotidienne des femmes d'agriculteurs.

Surtout, ces Journées agricoles de Saint-Jean-Baptiste, «ont permis aux femmes de se rencontrer, de parler de leur situation commune», estime Estelle Sabourin, membre du comité organisateur.(1) «À ma connaissance, c'est la seule conférence de ce genre qui aborde des thèmes concernant les agricultrices», ajoute Michael Sykes, agronome. «L'objectif était d'intéresser tous ceux et toutes celles qui travaillent à la ferme».

Remonter le moral!

D'autres sujets plus généraux s'adressaient à l'ensemble des participants. Ainsi René Lafond cite la fabrication du pain, les maladies des céréales, le brûlage de la paille, le drainage des champs, la qualité de l'eau à la ferme, l'aération des grains stockés, les organismes de crédit, les loyers, le marketing, l'hybridation... Et même une conférence sur la façon d'enrichir sa vie. «Pour nous remonter le moral!» plaisante René Lafond.

La variété des questions abordées explique le succès de ces Journées agricoles(2) qui ont attiré des fermiers de toute la région, de Lowe Farm à Letellier et Saint-Joseph. «Les fermiers veulent s'informer, ils ont besoin d'informations dans tous les domaines», ajoute Monique Lafond, l'une des organisatrices.

Stéphane JARRE

(1) *Les Journées agricoles ont été organisées par Michaal Sykes, agronome, Gilles et Lucille Sabourin, Estelle et Guy Sabourin, Gilles et Antoinette Vermette, Monique et René Lafond, agriculteurs.*

(2) *Plusieurs exposants présentent aussi leurs produits à l'occasion de cette conférence.*

LA RÉGIE DES SERVICES PUBLICS

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

DEMANDE D'UNE OU DE PLUSIEURS ORDONNANCES PRÉSENTÉE PAR LA SOCIÉTÉ DE TÉLÉPHONE DU MANITOBA AUTORISANT UNE HAUSSE DES TARIFS DE CERTAINS SERVICES OFFERTS PAR LA SOCIÉTÉ

SOYEZ PAR LES PRÉSENTES AVISÉS que la Société de téléphone du Manitoba (la Société) a soumis une demande à la Régie des services publiques (la Régie) en vue d'obtenir une ou plusieurs ordonnances autorisant une hausse tarifaire générale en augmentant les tarifs de certaines installations et de certains services fournis par la Société à ses abonnés dans la province du Manitoba. La demande porte, entre autres, sur une:

HAUSSE DES TARIFS MENSUELS PAR LIGNE TÉLÉPHONIQUE, OU DANS CERTAINS CAS, HAUSSE DU POURCENTAGE MOYEN

		Groupe tarifaire 9 (Ville de Winnipeg)	Groupes tarifaires 1 à 8 [toutes les autres localités (circonscriptions)]
1.	Services résidentiel (ligne individuelle et collective, service de base et service amélioré)	0,90$	0,60$
2.	Service d'affaires (ligne individuelle et collective)	2,20	0,95
3.	Service d'affaires multiligne Téléphone à poussoirs — Séquence de contrôle par bloc — PBX — HBCS — HPBX — Tarifs des différentes lignes (tarifs d'utilisation moyens	7,70 en moyenne	7,70 en moyenne
	Centrex 1	3,35	s/o
	Centrex 5 (frais mensuels supplémentaires de 35$ par emplacement pour les services Centrex)	1,60	s/o
4.	Ligne directe locale (après restructuration des tarifs)	9,5% en tout	9,5% en tout
5.	Frais de service	8,5% en moyenne	8,5% en moyenne
		<u>Partout dans la province</u>	
6.	Appels interurbains dans la province	2 cents par minute pour tous les groupes tarifaires 1 cent pour les services à frais supplémentaires	
7.	WATS dans la province	8,3% en moyenne 17,4% en moyenne	
8.	Service mobile	19% en moyenne	
9.	Services divers	8,2% en moyenne	

REMARQUE: Ces tarifs ne sont donnés qu'à titre d'exemple. Les changements tarifaires et les révisions s'appliqueront à tous les services touchés.

La Société propose, en outre, une réduction moyenne de 6% des frais actuels interurbains à l'extérieur de la province, permettant tout particulièrement une plus grand réduction des frais dans le cas des appels à plus de 600 miles.

Pour ce qui est des téléphones publics, de l'assistance-annuaire locale, du service téléphonique pour détenus et du service de conférence local, la Société ne propose aucun changement tarifaire.

SOYEZ ÉGALEMENT AVISÉS que la Régie pourra statuer sur des ordonnances ex parte provisoires qu'elle a autorisées et qui portent sur des questions dont elle a été saisie. On précisera la nature de ces ordonances ex parte provisoires dans un autre document.

Les renseignements détaillés relatifs à cette demande ont été envoyés à la Régie des services publics, 405, avenue Broadway, pièce 1146, Winnipeg (Manitoba). On pourra consulter ces renseignements, ainsi que le document expliquant la révision des tarifs de la Société de téléphone du Manitoba — ses objectifs — les principes directeurs et les nouveaux tarifs (Independent Rate Review of Manitoba Telephone System, Rating objectives, Principles and Tarifs) dans tous les bureaux d'affaires de la Société de téléphone du Manitoba, ainsi qu'au siège de la Société, 489, rue Empress, Winnipeg (Manitoba) R3C 3V6.

Toutes les parties qui ont l'intention d'intervenir auprès de la Régie peuvent se procurer une, copie de ces documents au siège de la Société.

L'ordonnance de la Régie nº 56/85 du 20 mars 1985 précise, entre autres, ce que doivent faire les parties qui désirent intervenir, stipule que les intervenants peuvent se faire rembourser les frais relatifs à l'audience, et définit les conditions à remplir pour ce faire.

Tous les particuliers, toutes les compagnies ou sociétés de la Couronne qui ont l'intention d'intervenir auprès de la Régie relativement à cette demande, d'assister à l'audition des témoins, de produire certaines preuves ou de faire un exposé sont priés d'assister à la conférence préparatoire organisée par la Régie, qui aura lieu dans les bureaux de cette dernière, 405, avenue Broadway, pièce 1146, Winnipeg (Manitoba) (Immeuble Woodsworth), le lundi 26 janvier 1987 à 14h.

Tous les intervenants, ainsi que la Société, devraient être présents à cette conférence qui permet notamment aux intervenants de se faire connaître et d'expliquer les raisons de leur intervention et de travailler ensemble, ainsi que de fixer les délais qui faciliteront l'échange des renseignements.

On s'attend à ce que tous les intervenants aient la ferme intention de prendre part à tout l'audience publique, d'assister à l'audition des témoins et, s'ils le désirent, de produire des témoignages et des preuves.

Les parties qui ne désirent que parler à la Régie ou présenter un mémoire sont de simples participants et leur présence n'est pas nécessaire à la conférence préparatoire. Cependant, conformément à cet avis, elles devraient informer le secrétaire de la Régie de leur intention d'intervenir.

L'heure, la date et l'endroit de l'audience publique relative à la demande de la Société seront fixées au cours de la conférence préparatoire et publiées dans les journaux qui font paraître cet avis.

FAIT ce 6e jour de janvier 1987.

G.O. Barron, secrétaire
Régie des services publiques
Province du Manitoba

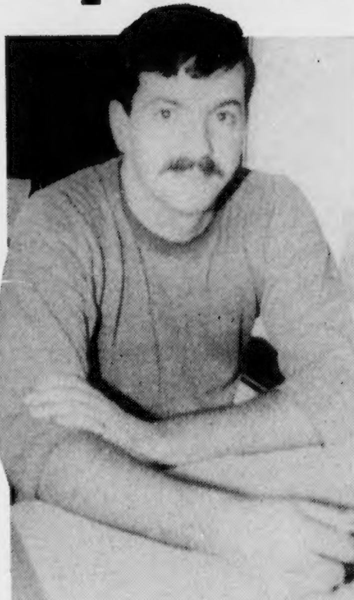
Un Bonifacien au Lesotho

La réintégration ne sera pas un cadeau

«C'est pas parce que je veux aller sauver personne, lance Robert Sauvlet. Si je voulais sauver «le monde», je commencerais icitte. Car en partie, c'est nous qui exploitons les pauvres du tiers-monde.»

Pourquoi alors ce Bonifacien âgé de 24 ans s'est-il engagé avec Plenty Canada pour travailler au Lesotho (*anciennement le Basutoland*) pendant deux ans sans salaire?

«J'y vais pour acquérir plus d'expérience en hydrologie, répond le diplômé du Lethbridge Community College. L'emploi va être un bon défi. Ça va me donner de la bonne pratique, de l'expérience dans le domaine. Aussi, j'ai toujours aimé voyager. J'aime l'aventure.»



Robert Sauvlet, au Lesotho pour les deux prochaines années: «C'est dur à expliquer ce que tu ressens lorsque tu arrives dans un pays étranger. Les senteurs sont différentes. Les couleurs aussi. Et il y a les sons d'une langue que tu ne connais pas.»

«Plenty Canada (*) a beaucoup de projets au Lesotho: des projets de foresterie, des projets d'assainissement d'eau, explique l'ancien participant à Jeunesse Canada monde. Je vais être le technicien en hydrologie.»

«Ce qu'on veut faire, c'est capter des sources d'eau potable dans la montagne et l'amener aux divers villages de la région. Ce genre de projet est en marche depuis trois ans. Il y a déjà une vingtaine de systèmes simples et pratiques en place.»

«J'avais eu une offre du CUSO, (*un autre organisme d'aide au tiers-monde*), préface Robert Sauvlet lorsqu'on lui demande pourquoi il a choisi de travailler avec l'organisation Plenty Canada. «Mais CUSO, c'est une grosse bureaucratie.»

«L'emploi que m'avait offert le CUSO, c'était pour un projet d'assainissement des eaux au Togo. Ils ont creusé des puits là bas. Mais ils n'ont pas pris en compte l'aspect local. Ça prenait des pompes pour sortir l'eau. Les pompes se brisent et elles ne peuvent pas être réparées localement par le monde de la place».

«Avec Plenty Canada, on a nos bureaux et on vit dans les villages où il y a le besoin. On porte plus d'attention aux besoins du pays et aux gens de la place. Au Lesotho, l'aqueduc fonctionne par la gravité. Il n'y a pas de pompes qui vont se briser.»

Un monde ethnocentrique

«Je serai logé dans une rondavelle, un logis typique de la région. On va me fournir un cheval, parce que dans les montagnes, il n'y a pas de routes. Ce seront à moi d'embaucher la main d'oeuvre et les pompiers localement pour travailler sur le projet.»

«Et puisque 70 pour cent des hommes du Lesotho travaillent dans les mines en Afrique du Sud, ce sera les femmes qui vont faire le gros du travail, creuser les tranchées pour les tuyaux d'eau.»

«Je n'ai pas peur. Je suis assez confiant que je peux faire la job,» répond l'hydrologue lorsqu'on lui demande s'il a quelques appréhensions face aux responsabilités qu'il assumera dès le 21 janvier.

«La partie la plus difficile de toute l'expérience, ça sera de revenir au Canada».

Se souvenant de son séjour de trois mois et demi en Malaisie avec Jeunesse Canada Monde en 1980, il ajoute: «En revenant au Canada, ce qui m'avait frappé, ce sont les gros blancs pâteux dans leur Oldsmobile. C'ést l'attitude du monde qui a été difficile à accepter. En Amérique, le monde est très ethnocentrique.»

Lucien CHAPUT

(*) *Plenty Canada est une société à but non lucratif qui s'occupe de projets de développement à travers le monde. Fondée en 1976, elle s'occupe de programmes au niveau local comme l'assainissement de l'eau, le reboisenante, l'agriculture et la nutrition.*

Les quartiers généraux de Plenty Canada sont situés au R.R. 1, Lanark (Ontario) K0G 1K0. Les oeuvres de Plenty Canada sont financées par des dons des particuliers et de subventions de l'ACDI (Agence canadienne pour le développement international), Africa Emergency Aid, et Northern Lights for Africa.

FTD

Park Florist

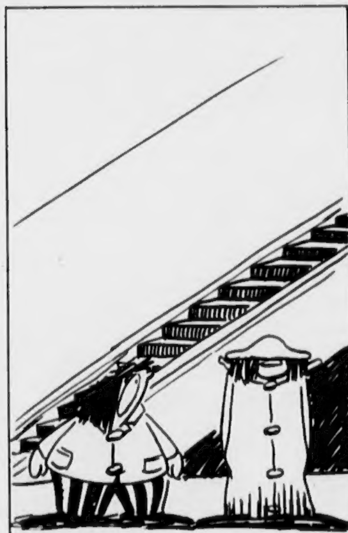
400, avenue Taché
(en face de l'hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 237-3891 - 237-6158

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









VIE SOCIALE

Pour placer naissances, mariages, anniversaires et décès dans **Vie sociale**, appelez La Liberté au **237-4823**. Un service **gratuit** pour les abonné(e)s.

Le premier principe de l'administration financière des paroisses

Parler de l'administration financière d'une paroisse et des devoirs des baptisés dans ce domaine, c'est prendre un risque.

Pour plusieurs, toute cette question est personnelle au point qu'on ne devrait jamais l'évoquer publiquement.

Pour d'autres, c'est depuis toujours une question de «caprice» du plus malin qui l'emporte sur l'«ignorance» des plus petits. Pour quelques uns, c'est de trouver le moyen le plus «fin» afin de tordre les principes en sa faveur.

Pour bien comprendre quelle est la responsabilité particulière des uns et des autres dans l'administration financière d'une paroisse, il fait bon rappeler quelques fondements, quelques principes de base.

La responsabilité financière de l'Église dans son ensemble, c'est-à-dire de l'Église locale, diocésaine et universelle, repose sur les baptisés, tous les baptisés.



Claude BLANCHETTE

C'est nous, les baptisés, qui devons assurer que nos communautés se donnent les moyens financiers nécessaires à une vie harmonieuse dans la foi et la charité et à la promotion de l'Évangile dans toute sa radicalité, ici et ailleurs.

Comme baptisé, chacun de nous appartient à une communauté de baptisés, communauté où nous choisissons de souligner les grands événements de la foi, communauté où nous célébrons avec empressement le Jour du Seigneur, communauté de vie où nous sommes interpellés dans notre charité et dans notre justice et où nous acceptons notre responsabilité d'évangélisateur et de témoin de l'Évangile, communauté où le Seigneur se rend présent dans les personnes, les familles et le grand rassemblement des uns avec les autres. Cette communauté, c'est la «paroisse».

Un signe

Mais une paroisse n'est jamais isolée sur elle-même. Nous sommes Église PARCE QUE, RASSEMBLÉS AU NOM DU SEIGNEUR JÉSUS, NOUS SOMMES EN COMMUNION AVEC D'AUTRES COMMUNAUTÉS DE CROYANTS sous la direction et le pastorat de notre Archevêque.

Sans cette communion dans la foi, dans l'espérance et dans la charité, sans cette communeunion qui s'enracine dans l'Évangile et dans la Tradition, notre communauté locale ne serait pas un signe vrai et authentique du Christ Jésus qui, en Église, réside au milieu de nous.

Il s'ensuit donc que si l'Archevêque est le premier responsable de la communion entre les communautés des croyants et si le curé d'une paroisse partage cette responsabilité avec son évêque et veille à ce que la paroisse demeure ouverte aux autres paroisses et à l'Église universelle, les baptisés-laïcs, membres de l'Église du Christ, doivent se sentir responsables, non pas seulement de la communion dans la foi, la justice et la charité dans leur propre paroisse, mais également de cette communion avec toutes les autres paroisses du diocèse et avec l'ensemble de l'Église universelle.

Un premier principe guide donc l'administration financière de toute paroisse: la communion avec et par les autres, dans un esprit de franche charité et d'honnête ouverture.

LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les **PETITES ANNONCES**, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et **être payée d'avance** aux tarifs suivants:

moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

LA LIBERTÉ: est à la recherche de téléphonistes pour sa campagne d'abonnements. **Description du travail:** des appels, aux bureaux de La Liberté, à partir du bottin de téléphone, entre 18h et 21h, soit les lundis, mardis, mercredis ou jeudis. (Possibilité de travailler plusieurs soirs.) **Salaire:** à commission. Pour d'autres renseignements, appelez **Bernard Bocquel** ou **Lucien Chaput** au **237-4823.**

À VENDRE: I.B.M. Selectrics II avec correcteur. Reconditionné et garantie. Livraison sur demande. Composez le 837-4003.
406-

RECHERCHE: Mère de 3 enfants âgés entre 1 et 5 ans cherche une gardienne qui viendra chez elle pour 3 jours par semaine. Demeure sur la rue Prevette (Kildonan Est). S'il vous plaît composez le 667-4214.
408-

RECHERCHE: Étude Teffaine, Teillet & Bennett requiert secrétaire juridique bilingue avec au moins deux ans d'expérience dans un domaine juridique. Salaire à négocier. S'il vous plaît communiquer avec Micheline Lambert au 233-4359.
409-

À LOUER: Maison avec deux chambres à coucher, récemment renovée. Possession immédiate. 450$ par mois plus services. Composez le 233-2171 ou le 235-1550.
411-

ASPIRATEURS FILTER QUEEN presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
188-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

À VENDRE: Stores verticaux faits sur mesure. Prix imbattables. Composez le 269-0088.
287-

À LOUER: Saint-Boniface, boul. Provencher. Appartement de trois chambres à coucher. 550$/mois — entrée privée —stationnement inclus — disponible le 1er février. Composez le 233-2602.
413-

À VENDRE: Téléviseur couleur 23", chaises "stacking", tables diverses (cuisine & cocktail), équipement de camping, piano, etc... Composez le 237-6452.
414-

À LOUER: Disponible le 1er février. Bungalow de 2 chambres à coucher, 3e au sous-sol. Garage. 550$/mois plus service. Composez le 256-3073 ou le 233-2844.
415-

RECHERCHE: Gardienne requise pour deux ou trois jours en semaine pour garder un bébé de six mois. Composez le 233-0577 ou le 945-3866.
416-

CHAMBRES À LOUER: 525, Des Meurons et au 209, Masson avec cuisine partagée. 215$/mois. Disponible le 20 janvier. Composez le 255-0265 après 17h.
417-

PAYER ET EMPORTER SEULEMENT: Vente géante — tapis et vinyle! Tapis à endos caoutchouté et prélarts sans cirage en vinyle à partir de 4,98$/v2, nylon sur jute à partir de 8,98$/v2, peinture à 12,95$/gal, en plus de centaines de bouts de rouleaux à prix de liquidation. En semaine jusqu'à 20h, le samedi jusqu'à 17h. 50, rue Archibald, au sud de Nairn. A & R Carpet Barn 233-3061.
300-

À LOUER: Saint-Boniface, rue Des-Meurons; espace commercial pour bureaux 155 à 450 pieds carrés. Composez le 269-1178.
386-

RECHERCHE: Une gardienne à Saint-Boniface pour garder deux enfants de 2½ ans et de 4 mois à domicile ou chez elle, débutant à la fin de mars. Composez le 235-0715.
400

GROUPE DE DÉTENUS francophones de Stony Mountain désire avoir des gens francophones (volontaires) pour visites; préférablement des femmes. 18 ans et plus seulement. S'il vous plaît écrire à: Jean-Paul Brouillette, C.P. 9250-2309-29B, Winnipeg (Manitoba) R3C 3W9.
401-

À LOUER: Appartement de deux chambres à coucher à Saint-Boniface. Pour plus d'information composer le 235-0440.
402-

RECHERCHE dame affectueuse pour garder bébé de 6 mois pendant la journée dans le district de St-James. Autobus Portage à proximité. Poste à long terme. Appelez Claire au 832-0376.
403-

CÉLIBATAIRE: Prenez le temps d'avoir une vie heureuse! Rencontrez des gens dynamiques avec de bonnes valeurs. Tout le monde est bienvenu — spécialement les hommes âgés de 45 à 50 ans et les femmes âgées de 20 à 28 ans. Appelez le 949-9139 — The Dating Place, 305-504, rue Main.
345-

ASPIRATEURS ELECTROLUX presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
187-

PLAN DE DIÈTE nutritif contrôlé. Perdez du poids rapidement et sans risque. Pas de coûts additionnels sur épiceries. Commencez à perdre la première semaine même! Il n'y a pas d'obligation. Appelez Gerry au 253-5354.
405-

À VENDRE: 3-pièces pour salon; divan à trois coussins, fauteuil à dos haut, fauteuil à dos bas et ottoman. Bras en bois demi-ronds, matériel Olefin plaid brun ou beige tapisserie. Il paraît assez bien pour sous-sol et est en bon état. Demande 300$ ou divan-lit et chaise de même valeur en échange. Composez le 233-2590.
419-

20% DE RABAIS sur invitations, cadeaux et accessories de mariage. Composez le 256-8558 et demandez Janelle Marketing Company.
420

À VENDRE — URGENT! À vendre, cause départ: 1 lit (matelas & sommier) «Queen Size»: 1 bureau en bois, 3' x 5' avec 5 tiroirs; 1 fauteuil de bureau en bois; 1 tente pour 3 personnes et matériel de camping. Composez le 237-4823, Stéphane.
421-

À VENDRE: Mazda 626 LX 1983 automatique en très bon état; 4 portes. Pour plus de renseignements, composez le 257-8454.
422-

JE GARDERAIS enfants francophones à Saint-Vital. Composez le 255-3975.
423-

À VENDRE: Manteau de fourrure raton-laveur. Taille: environ 10. Composez le 233-0353.
418-



Cécile Rémillard-Beaudry

La Fédération des Aînés franco-manitobains a le plaisir d'annoncer l'entrée en fonction de

Cécile Rémillard-Beaudry

à titre de coordonnatrice de la FAFM

Siège social:
Centre culturel franco-manitobain
Salle 4B
340, boul. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 235-0670

Sound Lovers
détaillant d'équipement audio et vidéo
recherche
un(e) assistant(e) du directeur. Les candidat(e)s doivent être bilingues et avoir plusieurs années d'expérience dans tous les travaux de bureau, y inclus l'ordinateur, et avoir une facilité à transiger avec le public. Salaire et heures à négocier. S'il vous plaît composez le 233-2602.

La Division scolaire de Winnipeg n°1
est à la recherche

d'enseignant(e)s bilingues (français, anglais)

pour les secteurs immersion et programme-cadre de français. Les postes disponibles sont aux niveaux élémentaire, présecondaire et secondaire. Les enseignant(e)s qui possèdent un certificat professionnel et de l'expérience pédagogique, ainsi que les étudian(e)s qui obtiendront leur brevet cette année, sont priés de soumettre leur demande le plus tôt possible.

Les formulaires de demande d'emploi peuvent être obtenus en s'adressant à:

Le départment du personnel
Division scolaire de Winnipeg n°1
1577, rue Wall est
Winnipeg (Manitoba) R3E 2S5

La Division scolaire la Montagne n°28
est à la recherche d'un(e)

secrétaire-trésorier(ère)

Sous la direction de la Commission scolaire, à titre d'officier-en-chef responsable des affaires qui ont rapport au système scolaire. Les candidats doivent être qualifiés et avoir de l'expérience dans plusieurs domaines, tels la comptabilité, les ordinateurs, l'entretien et l'opération des bâtiments et le transport des élèves.

Les candidat(e)s doivent être parfaitement bilingues (français/ /anglais).

Entrée en fonction: le 16 mars 1987 ou à une date mutuellement convenable.

Salaire: négociable selon les qualifications et expérience.

Les demandes écrites avec un curriculum vitae complet des qualifications et expérience et références ainsi que le salaire attendu doivent être envoyés avant le 30 janvier 1987 à:

Gilles Ouellet
Secrétaire-trésorier
La Division scolaire la Montagne n° 28
C.P., 160
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0 Tél.: 248-2228

ON DEMANDE DES CHAUFFEURS AVEC VÉHICULES

On est à la recherche de chauffeurs avec les véhicules appropriés pour dispenser un service quotidien de transport aller-retour, du lundi au vendredi, sur une variété de parcours à la campagne ainsi que dans les villages, afin de permettre aux adultes handicapés de se rendre aux programmes de jour aux endroits décrits ci-dessous:

Programme de jour
Endroit
1) A.R.C. Industries
Beauséjour
2) Atelier de la Rivière-Rouge
Saint-Malo
3) Kindale Occupational Centre
Steinbach
4) Steinbach Developmental
Centre, Steinbach

On demande aussi des chauffeurs pour Pine Falls, et pour des trajets partant de Grunthal et de Sainte-Anne aux programmes de jour à Steinbach.

Le contrat sera en vigueur à partir du 1er avril 1987 jusqu'au 31 mars 1988.

Les soumissions seront acceptées jusqu'au 10 février 1987 seulement.

Pour de plus amples renseignements, téléphonez (à frais virés) ou écrivez aux personnes suivantes:

Gregg Pierce
Services sociaux communautaires
B.P. 50
Beauséjour (Manitoba)
ROE OCO
Tél.: 1-800-442-0606

Bob Loewen
Services sociaux communautaires
B.P. 2560
Steinbach (Manitoba)
ROA 2A0
Tél.: 326-1363

Les chauffeurs ainsi que leurs véhicules devront satisfaire à toutes les exigences du Code de la route du Manitoba, de la sécurité du véhicule et de la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba.

On ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Une réunion générale à l'intention des personnes intéressées aura lieu à l'Unité de Santé de Steinbach le mardi 27 janvier 1987 de 19h à 21h ainsi qu'à Beauséjour à l'Édifice du Gouvernement provincial dans la salle de Conseil des Services communautaires le mercredi 28 janvier 1987, de 19h à 21h.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

**Deniset
Fréchette
Lewis**

Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
Carla R. Lewis B.A., LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4

TÉL.: 233-0614



Hogue Kushnier

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Hadley J. Eyrikson, B.A., LL.B
Susan D. Baragar, B.A., LL.B

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

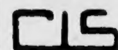
Téléphone: 233-4359

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

ASSUREURS

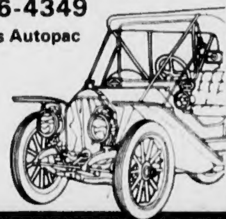
Assurances
Aurèle Desaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle





MÉTIERS

Mint Auto Body
situé près de la Monnaie royale
«Chez Mint, c'est mint»
1595, chemin Niakwa
Tél.: 256-4349
Réparations Autopac et privées
Propriétaire: Roland Boisvert
Gérant de service: Ken Labossière



Venez nous voir!

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593

Bureaux à travers le Canada, Ward Mallette
Représentants internationaux, Binder Dijker Otte & Co.



Coopers & Lybrand
comptables agréés
Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

H.A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
233-8520

OPTOMÉTRISTES

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

La Liberté à votre service



La Liberté, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!
Pour des recommandations précises, appelez-moi au 237-4823
Andrée Gilbert



Pour tous vos besoins...
- annonces
- dépliants
- rapports
- logo
- affiches

à votre service au 237-4823
David McNair

Comptables en management accredités

Robert & Company
ACCOUNTANTS
Comptables 712, ch. St-Mary's
Tél.: 237-6053
- *Comptabilité de petites entreprises et de corporation*
- *Impôts sur les revenus*
- *Service de paie*
- *Tenue des livres*
- *Premières consultation gratuite*

Terry Robert, C.M.A.

MÉTIERS



ENTREPRISES NOËL
Services de secrétariat: rédaction de lettres; dactylogrphie de travaux universitaires, de lettres, de documents; traduction; photocopies.
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Ste-Anne, MB
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(res.) 422-8574

TRADUCTEURS AGRÉÉS

Serge Turmel
membre de l'ATIM
anglais-français
Tél.: 475-5695 (après 16h30)
505, rue Hay
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2L5



Traducteurs agréés
232, La Vérendrye
Winnipeg, MB
R2H 0B7
233-8710

GARAGISTES



BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

MÉTIERS

LES CLÉS BLEUES
«Secrétariat services»
Dactylographie, traduction, et traitement de textes.
Téléphonez 237-9327 (bureau) ou 233-1775 en soirée et fin de semaine.



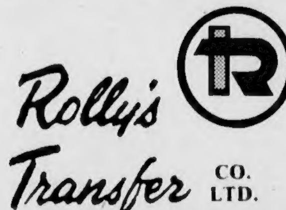
Rolly's Transistor Services
Réparations de VCR BETA, VHS de toutes marques
Tél.: 237-4484
83A, chemin Ste-Anne
Winnipeg (Manitoba)

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses



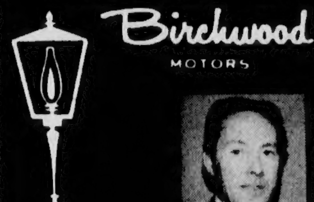
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

SERVICE COMPLET DE DÉMENAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

PONTIAC-BUICK-GMC





DENIS VERRIER
Gérant des ventes
2554, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3J 0N8 (204) 837-5811

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital (MB)

Tél.: 255-0260
Michael Guertin





Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)

Autos neuves & usagées